

TROISIEME CAHIER DE MES MEMOIRES : 1888 à 1900

(LE MANS)

Les premiers pas (suite)

Pour masquer son jeu, il employa comme homme de paille, Paul Ligneul, celui-là même qui devait plus tard, en 1900, devenir maire du Mans.

Paul Ligneul était un gros garçon, minotier, fils de minotier, d'une intelligence médiocre, qui avait eu beaucoup de mal à faire ses études de droit, qui s'était reconnu incapable d'exercer au barreau et qui, avec beaucoup de raison, avait fini par prendre la succession de son père au moulin de Pontlieue.

Il avait beaucoup d'ambition politique et avait réussi à se faire nommer conseiller d'arrondissement dans le canton de Pontlieue où il était assez populaire. Il avait une belle fortune. Mais ses affaires l'appelaient du côté de Saint-Nazaire où il avait pris des intérêts dans une minoterie plus importante. Il était l'un des chefs de la franc-maçonnerie.

Tout d'un coup, il décida de quitter Le Mans et de chercher fortune politique dans la Loire inférieure. Il avait cru comprendre que les postes politiques étaient rares dans la Sarthe et que le département n'était pas encore mûr pour les partis avancés.

Il devait faire une brusque rentrée, vers 1898, après avoir échoué là-bas politiquement et, a-t-on dit plus bas, commercialement. J'ai vécu à ses côtés et je me hâte d'affirmer que, tout en contestant son intelligence, je l'ai toujours trouvé honnête, droit, loyal, serviable.

Son ambition dépassait ses capacités. Mais nous en avons vu à la Chambre, au Sénat et peut-être au ministère qui ne le valaient pas !

Georges Bouttié avait plus de jugeote dans sa petite caboche que dix Ligneul.

Donc, Ligneul, moyennant une somme de cinq mille francs payés comptant me débarrassa de mes deux vers rongeurs. Ouf !

De 1888 à 1889, je fus assez heureux. Non pas que ma clientèle eut augmenté, mais j'étais sans dettes tout en tirant le diable par la queue. Alors, j'ai vraiment travaillé. J'ai réétudié le code, j'ai pioché Dalloz. Je reviendrai tout à l'heure sur le côté barreau.

Pour le moment, liquidons la politique. Au conseil municipal, Bouttié poussa son poulain et il me fit nommer tout de suite rapporteur général du Budget. Rubillard était maire, je devenais son contrôleur. J'ai pu juger alors le bonhomme. Il mérite un portrait.

Ayant fait ses études à l'ancien collège du Mans, fils de républicain, gendre d'Hippolyte Lecornue qui fut au Mans un républicain notoire, Rubillard avait débuté comme expert-géomètre. Comme il gérait des propriétés de hobereau et qu'il était expert devant un tribunal bonapartiste, il fut d'abord obligé de se montrer fort circonspect. Toute sa vie, il a su manœuvrer avec une habileté surprenante entre les partis. Sa femme était dévote et ses trois filles, même celle qui a épousé Quesnay de Beaurepaire, ont été ultra-cléricales.

Mais, au seize mai, Rubillard prit nettement parti pour Gambetta et ainsi il succéda comme maire à l'orléaniste Verel qui était un as.

Rubillard était né dans la Mayenne et je n'ai jamais connu aucun type plus représentatif du caractère manceau. Ah ! L'on a joliment bien fait de donner son nom à une avenue. D'ailleurs, c'est sous son consulat que fut construit l'hôpital.

Pourquoi n'a-t-il jamais pu s'entendre avec Cordelet ? Je n'en sais trop rien. Il doit y avoir là dessous des histoires qu'on ne connaîtra jamais. Cordelet était un avoué hors de pair. S'il avait été orateur, il eût été encore plus loin que la vice-présidence du Sénat. C'était le scrupule fait homme ! Il connaissait toutes les finesses du droit.

C'était terrible de plaider une affaire de son étude. Il trouvait toujours que son avocat avait été incomplet et, à la terreur du tribunal dont il compromettait le dîner, il sollicitait impérieusement la faveur de présenter de nouvelles observations qui n'en finissaient pas. Et pourtant, son avocat habituel, Delfaut, était un basochien fini !

Vraiment, il y a eu, en ce moment, au Mans, des hommes remarquables. Hémon a été un avocat-avoué de tout premier ordre, digne de lutter avec un Chaix d'Est-Ange. Comme conseiller municipal, il a rendu les plus grands services. Il a rédigé des rapports dont je me suis inspiré et qui étaient des petits chefs-d'œuvre. Jamais je n'ai lu plus tard à la Chambre de travaux plus ordonnés, plus consciencieux. Je m'honore d'avoir été le successeur d'Hémon.

Rubillard était l'antithèse de Cordelet. Aussi retors que l'autre était droit. Je vois toujours le père Rubillard avec une serviette sous le bras, un énorme chapeau à larges bords, avec sa figure de Mogol (il ressemblait étrangement à Clemenceau et procédait par boutades comme lui) presque toujours de mauvaise humeur, mais connaissant à fond toutes les affaires dont il parlait.

Semblable à Napoléon, ce petit homme ne dormait que 4 heures par 24 heures. Il vous donnait froidement des rendez-vous à 4 heures du matin dans le petit appartement de 800 francs qu'il occupait place de la République, dans l'immeuble Ory, devenu un garage, à côté de la Bourse de commerce.

Travailleur infatigable, il ne dictait jamais, écrivait ses discours et ses lettres, toujours en mouvement, de la place à la mairie, de la mairie à Paris, de Paris à la mairie. Il a mené cette vie jusqu'à 85 ans ou 86 ans sans avoir perdu sa lucidité qui était extrême. Ah ! Ce fut pour moi un rude maître et je m'honore aussi d'avoir été plus tard son adjoint.

Je ne lui étais pas trop sympathique ; il n'aimait pas les jeunes. Je lui ai joué des tours, il ne m'en sut pas trop mauvais gré.

Il était vraiment trop habile. Son plan invariable était de paraître dans l'opposition pour rallier les mécontents et de marchander sans cesse les faveurs gouvernementales. Tant qu'il avait affaire à des préfets médiocres, cette politique lui a réussi. Mais quand il a eu affaire à un Charles Lutaud, ce dernier l'a mis dans sa poche.

Comme moi, Rubillard avait eu une vague teinte boulangiste. Il était radical dans cette nuance.

Lorsque M. Constans, le ministre de l'Intérieur, vint au Mans avec je ne sais plus quel président de la République, Rubillard s'adressa aux deux illustres personnages en disant : « *Mes hommages s'adressent, M. le Président, à votre personne respectée et à celle de M. le ministre de l'Intérieur.* »

Constans ne dit rien, mais Lutaud reçut quelques instructions précises et, aux élections sénatoriales qui suivirent, Rubillard fut battu et remplacé par Leporché.

Sur Leporché, avocat et homme politique, je n'ai plus rien à dire. Il suffira d'insérer dans ces mémoires une brochure que j'ai fait paraître sur lui en 1902 et qu'on trouvera soit dans ma bibliothèque soit dans celle de la ville du Mans. Elle est anonyme. J'en revendique la paternité. De même que je revendique une brochure anonyme de la même époque consacrée à Henri Lemonnier. J'ai épuisé ces deux sujets.

Par où il aurait fallu commencer

J'écris surtout ses mémoires pour mes petits-enfants. Je ne sais pas s'ils les liront avec intérêt. Hélas ! On ne cherche guère d'enseignements dans le passé. On dit que la génération qui vient à la vie active se soucie peu des leçons des pères. Il faut qu'elle s'échaude d'elle-même. Hélas ! Il ne suffit pas d'être échaudé une fois et j'en suis la preuve encore vivante. Je suis tombé, dans ma vie, au moins trois fois dans le même piège.

Mes fautes de 20 à 25 ans sont excusables jusqu'à un certain point. Je marchais sur un terrain vierge. Mais plus tard, je n'ai pas été assagi par l'expérience ; j'ai péché par la même impulsivité, je me suis laissé tromper de la même façon. Je n'ai jamais su ce que c'était que la méfiance. J'étais toujours disposé à considérer comme des apôtres tous les hommes qui venaient vers moi. Et puis, je n'ai jamais eu la ténacité nécessaire pour persister dans une voie donnée. Un premier échec me décourageait. Si je me suis tiré de bien des ornières, j'en rends hommage à la destinée, au Mektoub, plus qu'à ma propre ingéniosité.

Mes débuts au barreau du Mans furent difficiles. J'ai déjà raconté les tracasseries que m'avait attirés ma qualité de propriétaire de journal.

Bientôt je tombai sur une autre bûche. Un de mes amis d'enfance s'appelait Hippolyte Dénéchère ; c'était un garçon intelligent et amiable. Il avait succédé à son père comme huissier (rue du bourg d'Anguy). Il se piquait de littérature, faisait des vers et des romans. Ça n'était pas mal, mais ce n'était pas renversant. Dans un concours de poésie en Italie, il avait gagné le titre de vidame (qui n'existe pas ailleurs) il se faisait appeler vicomte Dénéchère. C'était un bon vivant. Il a fini malheureux. Je ne sais pas trop si j'aurai occasion d'en parler de nouveau.

Il avait créé un petit journal qui s'appelait *La Basoche* et dans lequel il défendait la misérable corporation des huissiers. J'avais précisément pondu un petit bouquin (édité à mes frais) et que j'avais intitulé *Petite étude sur la réforme judiciaire*. J'avais résumé là-dedans

toutes les attaques que les journaux démagogues dirigeaient alors contre la magistrature et les avoués !

Comme entrée de carrière, c'était trouvé ! Je m'étais mis à dos tous les hommes d'affaires : je vous le répète, il n'y avait pas besoin de me suggérer une sottise pour que je la misse à exécution.

Dénéchère ne trouva rien de mieux que de publier un des chapitres de mon volume dans lequel je mettais fortement en doute l'indépendance de la magistrature vis-à-vis du gouvernement. C'était peut-être vrai, mais toute vérité n'est pas bonne à dire. Or le parquet du Mans avait alors comme chef un homme de grand talent mais qui était bien le plus sale caractère de l'univers. Il s'appelait de Manoël-Saumane et il a fait depuis une très belle carrière. Mais il n'aimait pas les radicaux, l'animal ! Il se saisit du petit journal et me fit citer devant le conseil de discipline pour outrage à la magistrature. Je m'en tirai avec un blâme, mais ce ne fut pas cela qui me donna l'oreille du tribunal.

Le vice-président Trentesaux me tenait à l'œil. Heureusement pour moi que le président Hat, qui au fond était un brave homme, détestait Trentesaux et qu'à raison de cette haine commune, il finit par me manifester quelque bienveillance.

Mais, les avoués, presque tous réactionnaires, me regardaient avec horreur. Jamais l'un d'eux ne songea à me confier un dossier.

C'est alors que, sous la pression du besoin, je commençai à tenter de mettre un peu d'ordre dans ma vie.

En 1889, je ne gagnais pas encore cent francs par mois avec mon éloquence. Je plaidais en police correctionnelle pour dix francs.

Mais, je me mis résolument à l'étude. Je relus à fond mes codes. Je m'attelai avec ardeur aux affaires d'assistance judiciaire les plus difficiles. Je multipliai mes conférences dans le département. J'allai plaider en justice de paix parfois pour rien.

J'étais né écrivain plus qu'orateur. J'avais fini par comprendre qu'on pouvait apprendre à improviser. Peu à peu, je plaidais contre des maîtres tels que Vilfeu, Leporché, Pavie. À Angers, je me heurtai à des princes du barreau tel que Fairé, Gain, Morin.

Je plaidai tant que je réussis aux assises et je m'imposai. Mes plaidoiries étaient alors très burinées, écrites plutôt deux fois qu'une. Je découvris, après d'autres, que pour apprendre à parler, il fallait se créer une nature d'orateur et que les moyens étaient différents suivant les cerveaux. Je jetai aussi les premières bases d'une théorie de la parole qui devait aboutir à mon petit livre, *La Parole en public*, lequel eut du succès.

Je fis encore bien des écoles, mais enfin, je commençai à mûrir et à voir un peu ce que je voulais. Débarrassé de mes journaux, la bonté de mon beau-père me débarrassait de beaucoup de soucis matériels. Ma femme tenait mon intérieur avec une économie et une admirable science du ménage. Nous vivions modestement mais sans manquer de rien.

Je puis compter ces années de médiocrité, de 1889 à 1892, comme les plus heureuses de ma vie.

Ma pauvre femme eut une grande désillusion. Elle avait eu une première grossesse superbe. Mais, à la suite d'un voyage imprudent, un mois avant le terme, à la suite de cahots dans la voiture, l'enfant mourut. Elle accoucha d'une petite fille dans des conditions assez difficiles. Ce fut un gros chagrin pour elle et pour les grands-parents. Mon père qui avait été très prévenant pour sa bru fut très affecté. Se sentait-il déjà atteint du mal qui devait si rapidement l'emporter ? On aurait pu le croire.

Encore la politique

C'est vers cette époque que l'on m'offrit la candidature au conseil d'arrondissement dans le 3^e canton (Pontlieue). Paul Ligneul quittait Le Mans, ainsi que je l'ai indiqué plus haut, et il voulait me laisser sa succession. Il fut d'ailleurs très chic et paya une partie de mes frais.

L'élection fut pénible. J'avais contre moi un pharmacien boulangiste, Ruby, et un agent d'affaires véreux nommé Masson. Il y eut deux tours et je ne passai qu'à la majorité relative. J'attachais peu d'importance à ces fonctions de conseiller d'arrondissement qui sont peu reluisantes. Je n'allais jamais aux sessions et j'avais tort. On me menaça même d'une démission d'office.

Je commettais ainsi une faute.

La vérité est que la politique m'avait déçu ; elle m'avait créé des inimitiés au Palais. Ma situation de rapporteur m'avait suscité des jalousies au sein du conseil municipal. Les anciens, Rubillard, Tirouneau, Raguideau ne m'aimaient pas. Bref, ma petite vanité souffrait des premiers obstacles qui se dressaient devant elle. Ma médiocrité me pesait. Partout les avenues étaient bouchées. Vilfeu était devenu député ; il semblait tenir la ville du Mans dans sa main. Cavagnac que j'avais combattu à Saint-Calais me détestait. Je ne voyais aucune place à prendre dans le département. Je crus qu'en me débarrassant du filet politique dans lequel j'étais empêtré, je me ferais plus facilement une place au barreau. J'étais dans l'erreur.

Pour en imposer à ses contemporains, il faut qu'ils voient en vous une force. Si trop d'outrecuidance nuit, un excès de modestie est également fatal. Mon défaut est de n'avoir jamais su garder la mesure. J'étais entré dans un parti, dans un clan. Je devais m'y conformer et attendre mon jour, lequel devait se lever fatalement. Mais, je ne pouvais demeurer tranquille. Je quittai brusquement le conseil municipal en écrivant contre Rubillard et même contre Bouttié un petit pamphlet anonyme que tout le monde m'attribua immédiatement. Cela fut édité chez Pellechat (dont mon ami Keller était le commis) et était intitulé : *La crise municipale* par Vérán. Il y avait là-dedans des parties brillantes et qui révélaient déjà le polémiste. Mais, c'était inégal et maladroit. Je me faisais de nouveaux ennemis sans aucun profit. Je donnais l'impression que j'étais (ce qui était exact) un être ondoyant et divers.

Pendant toute ma carrière, j'ai souffert de ces fautes. Un ami me le disait un jour : « *Tu n'avais qu'à te laisser porter.* ».

Je commençai à plaider dans l'arrondissement de Saint-Calais et j'avais retrouvé là un ami d'enfance qui a joué un grand rôle dans ma vie, le docteur Breteau. Il est bon que je présente ce personnage qui, pour avoir été de 2^e plan, a cependant tenu sa place dans l'histoire du département.

Almire Breteau

Breteau, un peu plus jeune que moi (13 mois) était fils d'un modeste hongreur de Tresson qui avait fait de gros sacrifices pour l'élever.

Il était au lycée, dans une classe immédiatement après la mienne. Il prenait pension chez sa tante, M^{me} Perrier fabricante de corsets rue de la Barillerie au coin de la rue de la Juiverie où demeuraient les Audelin. C'est ainsi que nous devînmes grands camarades. Tous les jeudis et les dimanches nous jouions dans les greniers de la maison Audelin qui étaient immenses.

Pendant les huit années de collège, Breteau m'intéressa peu. Il était élève fort médiocre, d'une intelligence ordinaire et pas travailleur. Il eut toutes les peines du monde à passer son baccalauréat. Il fallut le placer à l'Institution Chevalier où il eut pour maître Pierrotet, lequel devint plus tard directeur de Sainte-Barbe et maire du V^e arrondissement.

Lorsque je fis mon droit, je retrouvai au Quartier latin, Breteau ; mais nous nous sommes peu fréquentés. Il n'était pas sympathique et il vivait à part. Son grand mérite a consisté en ce que, se sentant pauvre, il s'est arraché à sa paresse naturelle, s'est serré la ceinture et a tout fait pour contenter la légitime ambition de son père.

Dans le milieu d'étudiant plus que modeste où il a vécu, il ne s'est pas fait beaucoup d'amis mais il a su se faire estimer. Il était foncièrement honnête, mais c'était un aigri, il ne se trouvait pas à sa place et déjà il nous jalousait mon frère et moi parce que nous appartenions à un milieu un peu plus élevé et où la vie était plus facile.

C'est ainsi que j'ai pu à la longue noter la psychologie de Breteau : un médiocre très ambitieux, aimant par-dessus tout l'argent, se faisant humble vis-à-vis des puissants, cachant son jeu, prêt à tout pour s'élever. Il comprenait qu'à Paris il faudrait attendre fort longtemps ; il redoutait le retour à Bouloire. Les circonstances le poussèrent cependant vers le pays natal.

Il débuta par quelque chose de pas très propre. Il était fort lié avec le docteur Gény médecin à Bouloire et maire de cette petite ville. À la suite de son mariage, le docteur Gény, pour plaire à sa jeune femme, se décida à quitter Bouloire où il avait une bonne clientèle. Il vendit cette clientèle à un brave homme, ancien médecin militaire, le docteur Obet.

Alors, Breteau qui n'avait jamais osé venir concurrencer Gény et qui était au courant de la tractation se dit : « *Je m'en vais aller m'installer à Bouloire juste en même temps qu'Obet. Tout le monde connaissait mes liens avec Gény, on croira que c'est moi qui suis son vrai successeur et j'aurais ainsi sa clientèle sans le payer !* ».

Pour le docteur Obet, cette décision était un coup terrible. Il resta cependant et lutta, ce qui fit que Breteau pendant plusieurs années connut encore les horreurs de la vache enragée !

Quand je vins à Bouloire, je le trouvai exerçant la médecine dans une chambre d'hôtel. Comme il avait besoin de la clientèle de l'Assistance publique, il faisait la cour au député Cavaignac et s'était improvisé son patron politique. Il me reprocha de travailler contre son député, d'aller vers le socialisme, bref de paraître trop avancé.

Son plan était tout tracé. Il voulait me réconcilier avec Cavaignac pour faire valoir à ce dernier ses bons offices et, tout en me jalouant, il se disait : « *Ajam a peut-être de l'avenir, je dois l'utiliser.* »

Il y a vraiment intérêt à creuser la psychologie de cette espèce de « bon camarade ». L'un de ces hommes disait, dans un accès de franchise : « *Quand j'apprends qu'un de mes amis a un succès, j'en souffle au point d'avoir la migraine* ». J'ai rencontré beaucoup d'amis de cet acabit, mais jamais un phénomène dans le genre de Breteau.

Breteau a été vraiment ma Cousine Bette. Très observateur, il m'avait vite jugé, il avait compris mes forces et mes faiblesses. Il a joué de moi comme d'un instrument. Intelligence médiocre, ai-je écrit, oui, mais ruse profonde. Haine qui a su revêtir tous les chatolements de l'amitié !

Un instinct profond m'avait mis en garde contre cet individu. Je ne l'ai jamais aimé, toujours subi. Il s'est imposé dans ma vie comme un parasite. Quand j'ai été à cette apogée que tout homme atteint généralement, il m'a guetté avec patience comme l'anglais qui suit le dompteur jusqu'à ce qu'il puisse le voir dévorer.

Breteau a été mon impitoyable sangsue jusqu'au jour où il a quitté ma vieille peau pour celle, plus grasse, de Caillaux.

Certes l'intérêt mène toujours les hommes, mais Breteau a su dissimuler son égoïsme fondamental, son arrivisme féroce, toutes ses jalousies de pauvre sous le masque d'un dévouement désintéressé.

Caillaux a souvent dit de moi que j'étais un type à la Balzac. Moins que lui, assurément, mais aussi beaucoup moins que Breteau.

Dès 1889, les liens se resserrèrent entre mon excellent ami Breteau et moi et il devint mon familier. J'étais alors en fort mauvais termes avec Cavaignac et j'avais même songé à me présenter contre lui au conseil général dans le canton de La Chartre-sur-le-Loir.

A ce moment, Cavaignac était suffisamment avancé pour le pays, où il était très populaire. Mais déjà se formait contre lui un parti de libres penseurs et il se sentait embryonnairement [sic] menacé. Je leur apparaissais comme un danger possible et cette crainte n'était pas vaine, surtout depuis que j'étais devenu conseiller municipal et conseiller d'arrondissement du Mans.

Godefroy Cavaignac

Mes confessions seraient bien dénuées d'intérêt si je n'y parlais que de ma piètre personne. Seulement, j'ai coudoyé des hommes qui ont joué un grand rôle et dans la région et dans la France tout entière.

Je vais apporter sûrement témoignage avec autant d'impartialité que mon tempérament le permettra. Car, au moment où j'écris (juin 1927) je suis encore en plein tourbillon.

Quand j'ai connu Cavaignac, il avait environ 38 ans. Je calcule bien. C'était vers 1890 et il est mort en septembre 1905 à l'âge de 53 ans, étant né en 1852.

Il était alors tout-puissant bien que n'ayant été encore ni sous-secrétaire d'État à la guerre, ni ministre. Il appartenait à une famille de noblesse républicaine et dès sa jeunesse, en 1869, il s'était rendu célèbre en refusant, à la distribution des prix du concours général en Sorbonne, la couronne que voulait lui remettre le prince impérial.

Je l'ai toujours apprécié comme un homme intelligent mais d'esprit étroit. Fils de général, marié à la fille d'un général, polytechnicien, il était militariste par définition. Je ne sais pas pour quelles raisons, il n'embrassa pas la carrière militaire. C'est surtout, je crois, parce que, sorti dans la botte, il considéra qu'il était plus avantageux pour lui d'entrer dans le corps des ponts et chaussées. Sa situation de fortune était modeste et, comme il était politicien dans l'âme, il ne voulut jamais chercher à augmenter ses ressources dans les à-côtés de la vie parlementaire.

C'était l'honnêteté même, avec peut-être un peu de pharisaïsme. Au demeurant un de ces hommes qui honorent le Parlement. Plus tard, Joseph Reinach me révélera qu'il n'a connu que deux hommes chastes dans la vie parlementaire, Cavaignac et Paul Doumer. Eh ! Quoi ! Pas même Ribot ? Lui répliquai-je. Pas même Ribot.

Au conseil général de la Sarthe, Cavaignac était le chef de l'opposition, car Cordelet ne put y entrer ; il était toujours battu dans le 3^e canton par un industriel enrichi nommé Bouriat. Le conseil était alors présidé par le duc de Bisaccia, alias La Rochefoucauld, qui finira avec le nom de Doudeauville, quand son frère aîné décéda. La lutte entre ces deux hommes fut curieuse. J'ai beaucoup approché le vieux duc qui avait la plus belle tête aristocratique qu'on puit rêver avec peu de cervelle dedans.

Mais quelle droiture ! Quelle loyauté ! Tous ces gentilshommes qui formaient alors la majorité du conseil général n'étaient pas forts, mais quelle dignité ! Quelle prestance ! Quels braves gens que ces de Cumont, de Dreux-Brézé, du Luart, des Cars et tant d'autres que j'oublie et dont le nom reviendra sans doute sous ma plume. Le comte d'Aillières, député de Mamers se distinguait par une vive intelligence.

Le duc de Doudeauville était l'amabilité même, mais il représentait, avec ses 110 fermes et son château féodal (qu'il venait de faire reconstruire), la plus pure réaction terrienne. Fastueux à l'excès, il dépensait au-delà de ses revenus et sa famille fut souvent obligée de venir à son secours, bien qu'il fût fort riche. Il était dévoré par ses intendants et sa domesticité. Pendant sa courte ambassade de Londres, il avait dépensé un million de francs, ce qui était fabuleux à cette époque.

Il avait une petite voix criarde semblable à celle qui fut plus tard l'apanage de Joseph Caillaux : « *Ah ! Monsieur Ajam, me disait-il un jour, vous aurez donc la cruauté de nous guillotiner !* » « *Je n'ai pas l'âme aussi noire, M. le Duc, lui répondis-je. Les plus avancés de mon parti ne songent qu'à transformer votre château en sanatorium départemental.* » Il souriait. Jamais les croquants qui le remplaceront n'auront sa bonhomie et son inépuisable générosité.

Cavaignac était le représentant de la bourgeoisie sèche, hargneuse et anguleuse. J'ai écrit quelque part qu'il avait l'âme d'un conducteur des ponts et chaussées. Il avait l'esprit bureaucratique et polytechnicien. De la clarté, de la méthode mais tout cela enveloppé d'une écorce rugueuse.

Comme Caillaux, il n'a jamais eu la poignée de main facile. Il ne rentrait pas dans la catégorie des républicains qui avaient, comme le voulait Camille Pelletan, la tripe démocratique. C'était un ambitieux à froid ; il était doublé d'une femme fort intelligente et arriviste, fille du général Mogeot. Il a eu quatre enfants, un fils Eugène Cavaignac qui n'a jamais eu de goût pour la politique et qui est aujourd'hui professeur d'histoire à la Faculté de Strasbourg, et trois filles, l'une qui a épousé le général Mangin, une seconde qui a épousé le fils du sculpteur Dubois et une troisième qui est infirme.

Cavaignac était un travailleur excessif. Quand il devint ministre, il fut la terreur des huissiers, car il arrivait à son cabinet dès six heures du matin. Il se complaisait dans son fauteuil, c'était un paperassier émérite.

Il était bien doué pour les affaires publiques, mais il manquait de persévérance. Au fond, ce n'était pas un lutteur. Il a parfois donné sa démission sous une poussée de découragement. L'affaire Dreyfus l'a déconcerté, dépassé ; il n'y a vu que du bleu ! Il s'est laissé bêtement tromper par son entourage. Il a eu son heure de gloire, il a prononcé, lors du Panama, le discours qu'il fallait et, dans un moment d'enthousiasme, la chambre lui a décerné les honneurs de l'affichage. Il a fait comme tant d'autres, il n'a pas saisi la fortune aux cheveux et il a fini par décrocher 13 voix pour la présidence de la République. Nous le rencontrerons encore.

Je l'ai déjà écrit : Breteau s'était fait son agent pour le canton de Bouloire. Son rêve était de nous réconcilier il y parvint.

Le Conseil Général

De 1889 à 1892, je fus relativement heureux. Je travaillais, la clientèle venait. Je commençais à me débrouiller. J'eus petit à petit la clientèle des établissements publics.

A force de parler, je devins un orateur passable. On me recherchait comme avocat d'assises. Ma bonne humeur avait vaincu la mauvaise volonté des avoués et de mes confrères du barreau. Les magistrats devinaient en moi l'homme politique et me témoignaient quelque complaisance.

Un événement heureux nous combla d'aise : le 19 janvier 1890 (nous habitions encore rue Saint-Bertrand) ma femme accoucha d'un gros et beau garçon qui fut dénommé Pierre - Félix.

La joie de mon père fut immense : il ne pouvait plus sortir de chez moi. Ma femme accepta courageusement la tâche de nourrice et ce bébé devint un bébé de concours. Je ne crois pas qu'il soit possible de voir un plus joli enfant. J'ai consacré dans un autre cahier une notice complète à mon fils dont je n'ai eu que des satisfactions. C'est à intercaler dans ces mémoires. Hélas ! J'aurais préféré engendrer un petit épicier confiné dans sa boutique qu'un héros appelé à disparaître dans un drame atroce !

Passons !

Donc, je note d'une pierre blanche les années 1890 et 1891.

Je m'étais consacré uniquement au Palais de justice, j'avais donné ma démission de conseiller municipal. Tout me portait alors à renoncer aux tracasseries de la politique dont j'étais réellement dégoûté. Je devenais très casanier ; mon unique distraction était celle de tous les provinciaux. J'allais prendre l'apéritif au café, je jouais au billard avec des avocats, des avoués, des huissiers.

Le 5 mai 1892, après mon déjeuner, je jouais au billard avec Massé au café de la Bourse lorsqu'un envoyé vint me trouver en me disant que ma mère me demandait d'urgence chez elle. Je savais que mon père était légèrement souffrant mais je l'avais vu le matin tellement gai que je ne pouvais songer à une issue fatale. Et pourtant, il était mort !

Il s'était alité depuis deux jours sur le conseil de son médecin et il avait déjeuné au lit. Après déjeuner, il avait demandé à ma mère de faire une partie de cartes. Il jouait appuyé sur ses oreillers lorsque tout d'un coup, sans pousser un cri, il se renversa en arrière foudroyé par une embolie.

Il n'avait que 62 ans.

Ma mère souffrit énormément de cette mort. Elle alla s'enfermer à La Chapelle-Gaugain et n'en sortit que rarement. Elle passait une partie de son temps au cimetière. C'était un ménage comme on en voit peu. Mon père était assez violent, mais bon. Aucune de ses colères n'a résisté au sourire de ma chère maman. Ils ne se quittaient jamais.

La mort de mon père fut pour moi un événement grave. J'avais encore fortement besoin de son autorité. Je payais mes fautes par le travail. Je me relevais moi-même. J'avais encore besoin d'une longue médiocrité pour me former à la sagesse.

Renan a écrit quelque chose dans ce genre : « *Il faut que la plante pousse dans le fumier.* ». Un peu de misère, voilà le fumier de l'homme ! Or la mort de mon père, grâce à la générosité indifférente de ma mère, me donnait un peu d'argent.

Mon père avait exactement 18.000 francs de rente, ce qui représentait un capital de plus de 400.000 francs en bonnes valeurs. Ma mère se contenta de sa moitié, ne réclama

aucun usufruit et nous partageâmes, mon frère et moi, environ 200.000 francs, un peu plus peut-être. Encore ma mère ne dépensa-t-elle jamais le 8 ou 9000 francs de rente qui lui demeuraient.

Je me vis à mon aise. J'avais tout ce qu'il me fallait pour mener une vie heureuse quoique médiocre. Je n'avais qu'à attendre. C'est mon tempérament de joueur qui me perdit. J'étais ambitieux, j'aurais voulu mener un grand train.

En 1892, je gagnais au barreau une dizaine de mille francs par an. Mes beaux-parents habillaient ma femme et me payaient mon loyer. J'avais de plus 4000 francs de rente. C'était tout à fait suffisant pour mener une vie digne et confortable. La spéculation de bourse m'avait déjà mal réussi. Néanmoins je n'étais pas guéri. Il y a, il y aura toujours en moi un bohémien qui aime l'aventure, un prodigue qui tend à dépenser plus qu'il n'a. Ah ! Je fus toujours travaillé intérieurement par un rude hérédo !

La politique, que j'avais laissée de côté, courut après moi.

Je plaidais en juin 1892 (deux mois après la mort de mon père) une affaire d'expropriation au palais de justice lorsque l'huissier vint m'avertir que plusieurs « Messieurs » me demandaient. Aussitôt libre, je me rendis dans la salle des pas-perdus. Là m'attendaient gravement : M. Modeste Soulard, maire de Tresson et conseiller d'arrondissement de Bouloire, M. Blateau, gros cultivateur et maire du Grand-Lucé, le notaire de Pruillé-L'Eguillé, Boussard. Tous ces braves gens venaient me dire que le comité républicain du Grand-Lucé m'avait choisi, au refus de Soulard, comme candidat au conseil général.

Le vieux conseiller général, M^e Renard notaire à Saint-Vincent-du-Lorouer ne voulait plus de son mandat. On le considérait du reste comme trop peu avancé.

Nous avions alors comme préfet Charles Lutaud. C'était un maître. Il était venu dans la Sarthe comme féal de Cavaignac. Mais Cavaignac ne voulait pas de moi dans son arrondissement, bien que Breteau se fut porté mon garant. Il avait songé à M. Cordelet pour le canton du Grand-Lucé. Mais, les habitants de Grand-Lucé n'avaient pas trouvé M. Cordelet assez libre-penseur.

Avec moi, ils étaient servis ! J'ajoute que Soulard était le parent de Breteau et que ce dernier (bien qu'au fond il eut préféré Soulard) n'était pas fâché de faire valoir dans l'affaire ses qualités de maquignon.

Breteau savait admirablement, quand il le fallait, se faire tout petit et se réduire au rôle de machinateur. Il adorait l'intrigue. Eh ! Parbleu ! Il eut bien posé sa candidature. Mais, il était, je ne sais trop pourquoi (ou plutôt je le sais, car son mauvais caractère était connu) très impopulaire.

Assez bien coté comme médecin, mal coté comme « citoyen ». Les origines de sa famille - qui était en partie de Saint-Vincent - étaient réactionnaires.

Pour être complet et impartial, je dois écrire qu'il avait surtout en vue le canton de Bouloire où le conseiller général, le comte du Trachet, n'était rééligible que trois ans plus tard.

A vrai dire, la proposition qui m'était faite, tout en me flattant, me laissait un peu hésitant. Charles Lutaud, mis au courant de pourparlers, me fit venir et me demanda de laisser Le Grand-Lucé au papa Cordelet, en me proposant la candidature dans le 3^e canton du Mans.

Le 3^e canton était un assez triste cadeau, car le conseiller général (celui qui avait succédé à Bourciat en battant Cordelet) était un bonapartiste très populaire, M. Paignard, maire de Savigné-l'Évêque. La préfecture m'envoyait donc gentiment à la défaite !

Je n'eus pas besoin de me défendre longtemps, car les républicains du Grand-Lucé démontrèrent tellement leur hostilité envers M. Cordelet que Charles Lutaud, fin politique, abandonna la partie et me laissa le champ libre.

Les radicaux du Mans étaient enchantés, car ils n'aimaient pas Cavaignac, me considéraient comme étant à sa gauche et, débarrassés de moi au Mans, me poussaient vers Saint-Calais.

Mon élection fut une simple promenade. Aucun concurrent ne se présenta contre moi et, le 31 juillet 1892, j'étais élu à une forte majorité.

Fournier-Carville était furieux. Il écrivit : « *M. Ajam est par hasard conseiller général du Grand-Lucé* ». Hélas ! Ce hasard devait durer 30 ans et c'était ce même Breteau qui devait me mettre à la porte !

—

Charles Lutaud avait préparé avec beaucoup d'habileté cette élection départementale de 1892. Elle aboutit à un retournement politique. Les conservateurs ne rentrèrent qu'au nombre de dix sur 33. La Rochefoucauld perdit son siège de président et fut remplacé par Cavaignac, à la grande colère de Leporché qui comptait sur le poste. Je fus élu secrétaire. J'étais repris dans l'engrenage politique et pour longtemps !

Le barreau

Ce succès confirma ma situation d'avocat et mon cabinet devint un des premiers de la Sarthe. La députation avait enlevé à Vilfeu une partie de sa clientèle. C'était un avocat de tout premier ordre. Son père, avoué à Laval, avait eu une carrière politique et même avait été ministre sous l'Assemblée nationale. Élevé par les jésuites d'une manière brillante, André Vilfeu avait été le grand espoir d'une génération qui comptait rétablir l'Empire, car il était bonapartiste clérical. Bel homme, haut, fort en couleur, il avait épousé la fille d'un comte de Rézé, très jolie blonde avec laquelle il ne paraît pas avoir été particulièrement heureux.

Magistrat avant le seize mai, il devait accomplir une carrière superbe lorsque surgit l'épuration. Bien entendu, il fut épuré parmi les premiers avec le président Contoux, magistrat remarquable et Georges Pavie qui commençait à se faire un nom dans les parquets.

Le barreau du Mans se vit ainsi renforcé vers 1883 de toute une élite de jeunes avocats, au grand dommage de jeunes gens qui avaient compté sur le barreau pour vivre.

La plupart de ces recrues étaient riches, mais bien décidées au travail.

Pour mes débuts, j'étais mal servi car j'arrivais dans un barreau où le nombre des avocats dépassait de beaucoup les besoins. Je dois dire que l'accueil de mes confrères ne fut pas trop désagréable après les frictions préliminaires.

Vilfeu qui avait beaucoup d'esprit fut toujours très gentil pour moi. C'était un confrère très loyal, moins minutieux que Picard. Il y avait une telle différence de talent entre Picard et Vilfeu ; Picard était tellement au-dessous de la moyenne qu'on a peine à se figurer comme il put se faire une situation dans un tel milieu.

Picard était le *Bos suetus aratro*. Il débuta en acceptant tout et surtout les causes si ingrates du conseil de guerre. Ingrates en ce sens qu'elles ne justifient pas d'honoraires. Car, pour les acquittements, rien ne vaut le conseil de guerre. La sévérité des militaires est une pure légende. L'éloquence pourtant médiocre de Picard faisait couler des pleurs sur les joues des « vieilles culottes de peau ».

Or comme toute cette clientèle de fils de paysans était régionale, les acquittés s'en allaient dans les cantons les plus éloignés célébrer le génie de Louis Picard, d'ailleurs le plus honnête homme du monde et le plus sympathique. Lorsque des anciens clients de Picard revenaient au chef-lieu comme juré, ils buvaient d'avance les paroles de leur ancien défenseur. J'ai entendu un jour un juré picardien, s'écrier après une admirable plaidoirie de Vilfeu : « *Il a bien parlé, mais si vous aviez entendu Picard !* »

Pour le populaire, l'éloquence consiste à parler fort et avec conviction.

Picard avait des mœurs de jeune ascète. Avant son mariage qu'il contracta à 50 ans, il n'avait été qu'une fois au théâtre. Tout le monde fut convaincu au Mans que M^{elle} Cabaret son épouse eut beaucoup de mal à le dépuceler.

Il ne se maria qu'après la mort de son père qui vécut jusqu'à un âge fort avancé. L'union du vieux papa et de son fils était touchante ; ils ne sortaient jamais l'un sans l'autre et prenaient pension dans un petit restaurant de la rue du Puits de Quatre Roues (rue du Docteur Leroy).

Picard a conservé jusqu'au bout des habitudes de vieilles filles. Il eut longtemps un chien et un perroquet qui furent célèbres et lui donnèrent beaucoup de tintouin. Il fallait voir Picard, quand son perroquet avait mal à l'estomac, lui donner de l'eau de Vichy dans une petite cuiller !

Picard n'a jamais lu en fait de romans que les fascicules de Dalloz.

Il s'exprimait mal, dans un français peu académique, mais il plaidait utilement. Il abondait en cocasseries que nous avons recueillies sur un vieux Code civil dont les avocats étrangers faisaient leurs délices. C'est un de ces avocats qui l'a volé ! Picard commençait une plaidoirie en disant : « *Messieurs, mon client est un notaire, si j'ose m'exprimer ainsi !* » Après tout, il a gagné tout autant et plus de procès que les autres.

On disait de Liouville à Paris : « *Voilà le plaisir de plaider qui passe !* » Jamais Picard n'a éprouvé de plus grande joie qu'en escaladant les marches de notre vieux Palais de justice. Entre deux causes, il nous amusait dans les couloirs en nous sortant de vieilles gauloiseries qui dataient de cent ans et qu'il répétait en riant comme s'il venait de les inventer. Tout le monde l'aimait. C'était le pilier du palais. Quand j'ai jeté ma robe aux orties, vers 1915, c'est Picard que j'ai le plus regretté. Il a vécu jusqu'à 80 ans et a plaidé jusqu'à 78. Ce fut un grand crève-cœur pour lui que de partir. Il était normand mais il s'était bien acquis des lettres de naturalisation mancelle.

Noble figure ! Belle vie !

Vilfeu était aussi distingué que Picard était vulgaire. Il avait de l'esprit jusqu'aux moelles et il plaidait avec une élégante virtuosité. Il était l'égal des plus grands avocats de Paris. Il avait le travail extrêmement facile et il n'épluchait pas suffisamment ses dossiers. C'est qu'il avait une vie en partie double. Il était très mondain et fort aimé des belles. Au demeurant, un peu snob.

C'est lui qui m'a appris la clarté, la concision, l'art d'aller droit au but. Je n'ai jamais été un orateur très brillant, mais je n'ai jamais redouté personne dans l'art d'exposer une affaire difficile. J'étais plutôt professeur qu'avocat et j'ai bien réussi dans la conférence.

J'ai entendu dire un jour un vieux magistrat, le père Cattois, qui ne me savait pas si près : « *C'est Ajam qui parle le premier, nous allons comprendre l'affaire* ». Hélas ! Mon adversaire était ce bon Picard.

Avec Vilfeu, toute plaidoirie était menée rondement ; il n'a jamais ennuyé son auditoire. Et puis il plaidait sans ficelles alors que Picard en avait plein ses poches.

Vilfeu a été député du Mans pendant quatre années seulement. Vainqueur de l'illustre Leporché il fut battu par Rubillard. Il n'a pas eu le temps de se faire à la chambre la place à laquelle il avait droit. Bien qu'un peu sanguin, il était taillé pour vivre 100 ans. Les légendes les plus mystérieuses ont couru sur sa mort. On a dit qu'il avait été assommé une nuit par un cocu malfaisant, qu'on avait étouffé le scandale, mais qu'il n'avait jamais pu se guérir d'une lésion interne.

J'ai plaidé contre lui sa dernière cause. Il était amaigri et ne pouvait se tenir debout. Je l'ai pleuré. C'était un adversaire politique redoutable mais un galant homme, très racé.

En 1933, le conseil municipal du Mans n'a pas encore trouvé le moyen de donner son nom à une rue. C'est une honte. Leporché non plus n'a pas sa plaque. Et on a baptisé une rue du nom de Francisco Ferrer, une autre du nom de Barbin !

Georges Pavie est entré au barreau en même temps que Vilfeu. Il appartenait au monde catholique, car c'était un croyant sincère. Il a poussé l'esprit religieux jusqu'au mysticisme et quand il est mort, avant la guerre, ses dernières années ont été empoisonnées par une sorte de folie du scrupule. Il était travaillé par cette idée qu'il avait gagné de mauvais procès et il demandait sans cesse à son confesseur les moyens de réparer les torts qu'il avait causés.

C'était une belle nature, un de ces hommes qu'on coudoie rarement dans la vie. Il avait une nombreuse famille, cinq garçons qui ont tous bien réussi. L'aîné René Pavie qui avait épousé la fille d'un avoué, Martin Fortris, a été tué dans la grande guerre. Hélas ! Il laissait une demi-douzaine d'enfants. Quand je compare le triste sort que m'a fait la guerre à celui de la famille Pavie, je m'estime moins malheureux. Mon pauvre fils ne m'a pas laissé de charges.

Georges Pavie fut un exemple de ce que peut un travail suivi et patient. Il était intelligent, mais à ses débuts il parlait fort médiocrement. Il n'était pas orateur pour deux sous. Sa préparation était excessivement laborieuse. Il n'a jamais cessé d'être fort soigneux dans l'examen préalable de ses dossiers. Mais petit à petit, il est devenu un très bon avocat. Sans être dans la ligne de Vilfeu, il a pu soutenir la comparaison avec les meilleurs parleurs de la région.

Il était bon jusqu'à la naïveté. Il était très musicien et très lettré. Son père, imprimeur à Angers, s'appelait Victor Pavie et était un des amis les plus intimes de Victor Hugo. Il est question de lui et dans les lettres du père Hugo et dans les lettres de Sainte-Beuve. Il résulte même de certaines indiscretions que Sainte-Beuve voyageant avec Adèle Hugo aurait bien pu cocufier le grand poète chez Victor Pavie. Mon confrère possédait un exemplaire des œuvres de l'Hugo offert par ce dernier à son père avec cette dédicace : « Victor Victore ».

Ainsi, je me suis heurté à la barre à quatre avocats dont aucun n'était négligeable : Vilfeu, Pavie, Leporché, Louis Picard... Un très bon avocat Delfaut qui est mort pauvre et pourtant avait beaucoup de talent était déjà décédé quand je suis arrivé. Hémon aussi était disparu. Villiers de l'Isle D'Adam parent de l'auteur célèbre, plaidait encore mais très peu. Lui aussi a sombré dans la misère. Parmi les jeunes qui devaient m'accompagner dans la carrière, je note tout de suite les noms d'André Lebert (encore sénateur en 1933), de Gaston Moulière (député en 1927 et battu en 1928), de Mauduit (mort en 1932) qui a pris sa retraite encore jeune. Mauduit a marié son fils, garçon fort intelligent, à la fille de l'académicien Joseph Bédier. Il aurait eu une belle clientèle s'il n'avait pas été fort paresseux. C'était un camarade lettré et plein de verve.

Je note encore un bon ami : Robert Deschamps la Rivière. Il avait un talent médiocre, mais il était nourri des classiques. Il possédait une petite maison de campagne à Dullou où il passait les trois quarts de l'année. C'était un conservateur peu militant ; il préférerait une ode d'Horace aux discours de M. Grousseau ou de M. Piot. J'ai passé de bonnes heures avec lui.

Son ami de Gayffier, qui vit encore (1933), était merveilleusement doué pour la littérature. Il a fait des vers exquis. On cite toujours son ode à Notre-Dame-du-pré. Ce gaillard-là avait tout pour réussir dans le roman. Il était doué d'une imagination brillante et on

avait toujours profit à l'écouter. Mais chez lui, tout se passait en parole et il ne restait pas plus de traces des jolies choses qu'il racontait que de la fumée de ses cigarettes. On peut dire de lui que des études classiques fortement poussées l'ont simplement conduit au café.

Je l'aurais bien aimé, mais c'était un mauvais camarade. Il aurait fait battre deux clochers. Dans ma jeunesse, je lui ai sottement confié une foule de petites histoires, de celles qu'on garde pour entre poire et fromage et, sans aucune utilité, il s'en est plus tard servi contre moi, quand je suis entré dans l'arène politique. Il m'a fait tout le mal qu'il a pu. Il était d'autant moins pardonnable qu'il n'avait rien d'un sectaire religieux.

Je persiste à conclure que, si ce garçon-là avait voulu travailler et moins boire de bocks, il eut joué un rôle dans les cénacles littéraires. L'étoffe était bien tissée, mais il s'est laissé effiloche.

Il plaidait peu parce qu'il plaidait mal. D'ailleurs, il avait de l'esprit et il n'a pas insisté. Beaucoup de personnes le croyaient fou. Il a été quelque peu enfermé dans un sanatorium pour aliénés. Edouard Bodin était le cousin de Deschamps la Rivière. C'était un royaliste et un catholique convaincu. Il avait été condisciple de Joseph Caillaux au collège des jésuites du Mans. Plein de bonne humeur, fort instruit, causeur agréable, il était peu doué pour la parole publique. Il tournait les vers très artistement. Il était dans une bonne situation de fortune et ne courait guère après les affaires qui, naturellement, ne se retournaient pas pour venir à lui. Fils d'un excellent magistrat, Édouard Bodin avait l'étoffe d'un juge parfait. Il est fâcheux que l'odieuse politique ait chassé de tels hommes du prétoire. Quand on pourra écrire l'histoire impartiale de ce temps, nos arrières neveux auront peine à comprendre le sectarisme qui a privé la France, dans tous les rayons de l'activité, de tant de bons serviteurs.

Il est mort, en 1926, en laissant de profonds regrets dans le souvenir de tous ceux qui l'ont approché. Il m'a montré une grande amitié même au temps où il était mon rude adversaire politique. C'est écrire une banalité que de signaler cette sympathie naturelle qui existe à travers nos conflits de parti et de clan. Nous avons parfois des adversaires qui nous veulent plus de bien que nos meilleurs amis.

Je ne sais plus qui a catalogué les amis en trois catégories : 1° Ceux qui nous aiment 2° Ceux qui nous détestent (ainsi Breteau) 3° Ceux pour lesquels nous demeurons indifférents et qui nous rendent la pareille.

Gaston Moulière a débuté quelques années après moi. Il n'a jamais été un orateur de grande envergure mais il s'est formé. Dès sa jeunesse, il aimait à jouer la comédie de société ; et il y réussissait parce qu'il était cabotin dans l'âme. C'est ce cabotinage qui en a fait un bon avocat d'assises. Il avait du goût pour la politique, mais les circonstances ne lui ont permis d'y arriver que tardivement. C'était le type du conservateur bon enfant, réjoui, bedonnant. Sans être un grotesque, il entrait dans la catégorie de ces hommes qu'on ne prend pas au sérieux. On l'appelait le « petit soleil » ! Son aspect même faisait sourire. Mais dans ce petit bonhomme, il y avait beaucoup de finesse, de souplesse et d'art. Il a mérité la situation qu'il a conquise à côté de redoutables adversaires. Encore un avec lequel la politique n'a jamais pu me brouiller !

—

André Lebert est venu au barreau deux années après moi. Il était neveu du sénateur Cordelet et fils d'un Lebert qui joua un grand rôle dans la vie mancelle. Les Lebert, négociants, tous intelligents, formaient une vraie dynastie, étaient tout-puissants. Ils régnaient à la chambre de commerce et au tribunal de commerce. C'était le pendant de la famille Bollée.

André Lebert ne partageait pas alors les opinions de son oncle Cordelet qui était un républicain d'esprit laïc. Élevé chez les jésuites, il était très catholique et très bonapartiste. Il était secrétaire de Vilfeu qui le protégeait. Fournier-Carville et le journal *La Sarthe* considéraient André Lebert comme l'espoir du parti. On le voyait député à côté de Vilfeu.

Lebert était plein de finesse sarthoise. La franchise ne l'étouffait pas et il avait l'onction d'un chanoine. Il était travailleur et en même temps très porté, comme son patron Vilfeu, vers les plaisirs mondains. Aussi joueur qu'un slave, il avait écorné un patrimoine important lorsqu'il vint s'établir comme avocat au Mans.

Il devint parmi les jeunes mon concurrent le plus sérieux et il entra au conseil municipal sur une liste opposée à la mienne, comme candidat conservateur catholique dans le quartier de Sainte-Croix. Tout le destinait à devenir l'un des chefs écoutés de la droite : son nom, sa prestance, un réel talent, sa roublardise.

Réel talent ! J'écris ici tout ce que je pense. Il était fin, mais beaucoup plus verbeux qu'éloquent. Il se fiait trop à l'improvisation et ne savait pas finir. Quelquefois brillant, souvent ennuyeux. Il ne m'a jamais paru un adversaire aussi dangereux que Pavie ou même que le procédurier Picard.

Si ma vie a été quelque peu agitée, celle d'André Lebert fut un véritable roman. Je vais résumer ici cette histoire qui est en grande partie publique.

L'aventure d'un sénateur en herbe

Lorsque André Lebert vint au Mans pour y chercher une carrière, il semblait que toutes les fées se fussent penchées sur son berceau. Il était jeune, il était élégant, assez beau garçon, riche, intelligent, bien apparentés, très sarthois. Tous les salons lui furent ouverts et, s'il avait voulu se marier, il lui était loisible de choisir parmi les plus riches héritières de la région.

A-t-il regretté ce temps heureux ? Je n'en sais rien. Il eut fait de ce côté de la barricade une belle vie. Il eut succédé quelque jour à Vilfeu et à Gaston Galpin, il serait mort, entouré de respect, dans la peau d'un vénérable chef du parti catholique. Rien ne l'eût empêché de devenir député et sénateur.

Une femme survint. Il est vrai que ce n'était pas la première venue. Elle était fort intelligente et elle avait mieux que de la beauté, du charme !

Marthe Janin était la fille d'un médecin d'Evron. Elle était la nièce du président Coutoux qui, n'ayant pas d'enfant, la désignait d'avance comme héritière de sa fortune qui était ronde. Mais le président Coutoux avait d'autre part un autre neveu qui portait son nom. Autant que je puis m'en souvenir, ce neveu qui habitait Saint-Calais s'appelait Gaston Coutoux. C'était un drôle de corps, une espèce de brute, peu intelligent, grand chasseur, grand ivrogne, grand coureur de jupons. Il avait de la fortune, fort heureusement pour lui, car il était incapable de réussir en quoi que ce soit.

Le président n'ignorait pas les tares de son neveu, mais lui-même, sous l'aspect du puritanisme, était un amateur de fillettes. La petite Marthe Janin lui plaisait beaucoup et il ne désespérait pas d'en faire sa maîtresse, sachant par avance que Gaston Coutoux ferait le plus triste des maris.

Marthe Jeannin avait alors moins de vingt ans. Elle s'annonçait comme une jeune fille moderne, très allante, ne dédaignant pas les flirts.

Physiquement, le jeune Coutoux n'avait rien qui pût dégoûter une femme. On pouvait même espérer de faire filer la quenouille à cet Hercule calaisien. La jeune fille se laissa aisément pousser dans les bras de ce gentleman-farmer.

La nuit de noces fut pour elle une révélation atroce. Son mari était un amant grossier, exigeant, sadique. Il voulait pénétrer par toutes les portes. Marthe Janin éprouva une grande désillusion et considéra l'amour conjugal comme une corvée. Le cas n'est pas rare. Le mari d'ailleurs éprouvait une jouissance nouvelle à violer cette femme dont les sens ne parlaient pas.

Vous me direz que je parais bien renseigné. Je ne fais que trahir le secret de Polichinelle, tous ces jolis détails furent exhibés plus tard dans une audience de tribunal de Saint-Calais où se pressaient mille curieux.

Pour que le dégoût parvint à son apogée, Marthe se vit l'objet de poursuites du président qui voulait exécuter son programme. Un soir qu'elle était seule, elle eut toutes les peines du monde à se dérober à une tentative de viol... familial. Il faut dire que le vieux Coutoux était repoussant. Il avait la tête du Rodin d'Eugène Sue. Je dis cela sans rancœur, reconnaissant d'autre part les hautes qualités d'intelligence et de science du Président.

On peut être sexuel et être en même temps un magistrat parfait. Les hommes sont les hommes. Et puis Marthe Janin était fort appétissante ! La jeune femme fut alors entraînée dans le tourbillon de la vie mondaine. Elle chantait agréablement les « Yvette Guilbert », elle pratiquait le sport. Son mari l'engageait plutôt à se divertir. Il appartenait à cette classe d'amateurs qui se plaisent à profiter de l'excitation d'autrui.

Marthe Janin eut-elle des amants ? Les débats du procès semblent établir que oui. Le contraire eut été étonnant. Elle vivait au milieu de jeunes officiers qui étaient les compagnons de chasse du mari.

Au moment psychologique, Lebert et la jeune femme se rencontrèrent. Elle devint sa maîtresse, et le partage lui sembla rapidement insupportable. Le mari se doutait de l'adultère, mais c'était un inconscient et un sadique ! Un jour, il invita Lebert à une partie de chasse ; il commanda à Mayenne deux chambres contiguës séparées par un mur de carton et toute la nuit il posséda sa femme en poussant des cris de volupté.

Lebert faillit en devenir fou ! Ça ne pouvait durer.

Il fut décidé entre les amants que Marthe quitterait le domicile conjugal et demanderait le divorce. Mais elle partit trop vite et, comme une sotte, elle oublia dans un tiroir un paquet de lettres de son amant. C'est dans ces conditions qu'elle vint me trouver et me demander d'être son avocat.

Lebert ne pouvait me donner une plus grande preuve d'amitié et de confiance. Il remettait ses intérêts les plus sacrés entre les mains d'un adversaire politique. Aussi, jamais je n'aurais couché ces détails par écrit s'ils n'étaient devenus publics. Mieux vaut mettre les choses au point, en témoin impartial que de les laisser dénaturer par malveillance. J'ai eu des torts vis-à-vis de Lebert. Je les étalerai. Je fis de cette affaire une question d'amour-propre personnel et j'y donnai tous mes soins.

La cause était malheureusement indéfendable. Nous avions affaire à un cocu de mauvais caractère et qui continuait de désirer sa femme. Il se garda bien de répondre à la demande de divorce par une demande reconventionnelle au divorce, ce qui eut toujours fini par libérer sa femme. Il se contenta d'introduire une demande de séparation de corps dans laquelle il réussit pleinement. Gustave Morin prononça à Saint-Calais, une de ses plus belles plaidoiries. Elle était facile. On convint généralement que je n'ai pas été inférieur, mais je devais succomber.

On ne songea même pas à aller en appel. Le président du tribunal de Saint-Calais était alors Garapin, un des magistrats les plus intelligents et les plus consciencieux que j'ai connus.

A la suite de cet échec, Lebert désespéré quitta Le Mans avec sa maîtresse ; il m'abandonna la gestion de son patrimoine en collaboration avec le notaire Bonnet. Il fit par le monde une randonnée qui dura plusieurs années. On le vit au Caire, en Algérie, à New-York. Il ne réintégra Paris qu'au moment où sa maîtresse y vint accoucher d'un garçon dont la situation fut singulièrement irrégulière au regard de l'état civil.

Abandonnons ici Lebert ; nous allons le retrouver dans quelques années. Le roman n'est pas fini.

Ma vie au barreau

Jusqu'à la mort de mon père, jusqu'à mon élection au conseil général, je menais une vie de grand travail. Je puis dire que ce fut la période la plus tranquille de mon existence. La situation était modeste, mais la clientèle venait petit à petit. Je plaçais au-dehors, devant les tribunaux du département, à la Cour d'appel d'Angers. Les avoués commencèrent à me

considérer avec intérêt, à compter du jour où je leur envoyais des clients. Je n'ai jamais été l'avocat attiré d'une étude. Je pratiquais la règle du donnant-donnant.

Je n'avais pas exagéré, dans ma brochure sur la réforme judiciaire, lorsque j'avais affirmé l'inutilité presque absolue de la fonction d'avoué surtout en province. Un avoué ne sert à quelque chose que lorsqu'il double un avocat maladroit ou ignorant. Quand l'avocat est bon procédurier, quand il connaît son affaire, c'est lui qui se charge des écritures du procès. Pour bien plaider une affaire, il faut l'avoir pratiquée depuis l'assignation.

L'office d'avoué est une survivance et les historiens s'étonneront plus tard de cette bizarre persistance d'une coutume. Cela prouve bien que les Français sont des conservateurs par tradition, par atavisme.

Jamais je n'ai permis, lorsque j'ai pu parler haut, à un avoué de rédiger mes conclusions. La plupart du temps, la profession d'avoué (à part d'honorables exceptions) est une profession parasite réservée à des fils de familles paresseux. J'ai vu acheter des études à des prix stupides, parce que ce semblant d'occupation permettait aux titulaires d'épouser une héritière. De mon temps, les études de ville se cédaient à des prix spéculatifs.

J'ai rencontré cependant dans cette corporation basochienne des jurisconsultes éminents, ainsi Plessin, le successeur d'Hémon. C'était un colosse, il paraissait destiné à vivre 100 ans. Nous avons commencé par nous heurter au palais de justice, car il aimait ses amis et il me reprochait de traiter Cordelet avec injustice. À une critique assez sottise que je formulais, il répondit par une insolence. Cela aurait pu mal tourner, car j'étais vif, mais je me suis tellement senti dans mon tort que je me suis tu.

Plus tard, nous devînmes bons amis. Quand j'allais habiter 12 rue Hémon, il devint mon voisin, car il demeurait rue Jankowski. Nous collaborâmes dans plusieurs affaires importantes, il estimait mon talent d'assimilation et je prisais fort son habileté procédurière. Il avait la plus grosse clientèle du Mans. Du reste, il s'était formé à Paris où il avait été principal clerc (de Lortat-Jacob).

Il avait épousé la fille de M. Toublanc, le grand distillateur de la rue Nationale. Cette jeune femme était intelligente et assez jolie. L'existence de Plessin fut empoisonnée par la déconfiture de son beau-père qui tenta de se suicider.

Plessin était un homme laborieux et rangé, mais il menait une vie trop sédentaire. Il abusait des apéritifs et des digestifs, sa seule distraction étant le café. Sans avoir jamais été une seule minute en état d'ébriété, il s'alcoolisa lentement ; il était de plus gros mangeur, il ne prenait aucun exercice. Atteint par une simple grippe, il fut bientôt emporté par une pneumonie infectieuse. Il avait à peine 40 ans. C'est un homme que j'ai beaucoup regretté, car il avait de hautes qualités. Il était très droit, franc, loyal. C'est une banalité que de faire remarquer le mauvais caractère des gens qui ont du caractère. C'est une règle fatale.

A côté de Plessin, le meilleur avoué fut Thierry, le bon gros Thierry, célibataire endurci, joyeux drille plein d'esprit, ne se foulant pas, et qui avait pris comme devise : « *Faut pas s'en faire !* » Bien avant que cette formule fut à la mode.

Cet angevin qui ne détestait pas la dive bouteille avait pour complice un expert nommé Cabaret qui était le Brillat-Savarin du Mans. Le bon procès était celui qui comprenait une expertise à la campagne. Il y avait alors, dans la Sarthe, des auberges renommées tenues par d'émérites cuisinières qui connaissaient tous les secrets de leur art. Ce jour d'expertise était un jour de fête ; on s'entassait dans un break (l'auto était encore loin) et on partait joyeux. Le soir, on revenait en chantant des couplets grivois. C'était le bon temps ! Il y avait, à Ecommoy une certaine maman Boulard dont la renommée s'étendait à vingt lieues à la ronde.

Thierry doit encore vivre au moment où j'écris ces lignes (juillet 1927), il doit être maire de Saint-Georges-sur-Loire, dans le Maine-et-Loire. Il était aisé, avec une propension immodérée vers la paresse ; il a vendu de bonne heure et a été planter ses choux. Je l'ai moins regretté parce que j'avais déjà versé dans le parlementarisme lorsqu'il s'est évadé du Mans. Je l'ai beaucoup aimé. Il me tenait un peu en suspicion parce que j'étais voltairien. Il ne pratiquait guère, mais il avait été élève des jésuites et il avait conservé une grande vénération pour ses maîtres.

Lory fut aussi un bon avoué avec lequel je me plaisais à travailler. Il était riche et cependant il aimait son métier qu'il faisait avec conscience et amour-propre. Il avait épousé la fille d'un gros commerçant nommé Guichard, brave homme peu intelligent, qui avait amassé une belle fortune après avoir été colporteur dans sa jeunesse. C'était un bêta, mais il connaissait les ficelles de son métier et comment !

Un 31 décembre, il jouait au rams avec quelques avocats au café de l'Univers : « *Messieurs, s'écria-t-il tout à coup, je viens de faire un inventaire : il ne me manque que 3,75 francs. pour avoir mon million* ». Vilfeu, grand gamin pince-sans-rire, prit son chapeau et fit la quête pour compléter le million du père Guichard.

Lory n'avait qu'une santé médiocre et il était gourmand. Dans ses parties de chasse, on buvait beaucoup trop. Il mourut comme Plessin avant d'avoir atteint la cinquantaine. C'était un de ces hommes à côté desquels on se plaît à vivre parce qu'ils sont bons, parce qu'ils ont de l'esprit, parce qu'ils sont modestes.

Martin-Fortris, le successeur de Cordelet, a fini par m'envoyer quelques clients. Il aimait ma façon de plaider. C'était un travailleur acharné. Il était moins doué que ses confrères dont je viens de parler. Mais c'était une charmante nature. Il avait épousé la sœur d'Ernest Fouché qui fut mon concurrent heureux dans l'élection législative de 1902. Il en avait cinq ou six enfants. Il était profondément religieux sans sectarisme. Il s'est retiré vers l'âge de 60 ans et est allé mourir (il n'y a pas très longtemps) dans son pays natal à Authon-du-Perche.

Je ne parlerai que pour mémoire d'autres avoués que j'ai moins longtemps connus, Lambert, qui fut mon propriétaire rue Saint Bertrand et qui était d'une avarice sordide (il était instruit, juriste admirable, très honnête), Latouche, Leguicheur, Ducré, Pelletier. Etoiles de deuxième grandeur !

J'oublie certainement des figures intéressantes dans ce petit monde basochien dont j'ai été pendant trente ans l'une des cellules les plus actives. J'en retrouverai, je l'espère, au cours de mes mémoires.

Il faut maintenant que je jette un regard sur la magistrature. Un de mes collègues au parlement qui avait beaucoup d'esprit, Chaulin Servinière, le père, député de la Mayenne professait le plus profond mépris à l'égard de la magistrature. Il ne voyait dans les magistrats que des domestiques du pouvoir.

J'ai eu un peu cette impression à Paris, mais, en province, si je n'ai pas toujours plaidé devant des juges parfaits, je n'en ai jamais rencontré que d'honnêtes. L'intelligence faisait parfois défaut, la bonne volonté et l'impartialité, jamais !

Nous avons vécu avant la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci des journées calmes et durant lesquelles nous avons approché de très près le plus grand bonheur social dont puisse jouir une société humaine.

Les mémorialistes nous disent parfois la même chose des années qui se placent au milieu du XVIII^e siècle. Moi qui ai vécu le cauchemar de la Grande Guerre et qui redoute encore des événements plus terribles, je déclare que réellement la vie a été bonne pendant les quarante années qui ont suivi le seize mai 1877.

En province, les relations sociales étaient douces. Certes, il y avait des frictions dans ce petit monde judiciaire ; il existait d'âpres concurrences et la lutte pour la vie y sévissait comme partout. Mais, si étriqués qu'ils fussent, ces hommes-là étaient des civilisés ; ils savaient dissimuler leurs envies et leurs rancœurs. C'étaient des honnêtes gens au pur sens français du mot honnête qui signifie également courtois.

Je n'ai guère senti le mauvais procédé que chez mes camarades de lycée lesquels ne furent pas mes premiers clients et qui firent bien tout ce qu'ils purent pour m'empêcher d'arriver. Ainsi ce Dalmagne qui confiait ses dossiers à Vilfeu. Il est vrai qu'alors Dalmagne était un parfait réactionnaire et blâmait mes idées trop avancées.

J'ai eu beaucoup de mal à briser le bloc de glace mais quand on m'a connu, je puis dire que j'ai conquis des sympathies dans tous les camps.

J'ai raconté déjà mes premières misères avec le tribunal.

Le premier président que j'ai connu fut Léonidas Hat. Il n'était point magistrat de carrière et avait pris sa retraite comme avoué à Château-Gontier. Il avait su se ménager l'amitié de Martin-Feuillée qui fut garde des sceaux et il fut ainsi directement nommé président au Mans quand les décrets expulsèrent Contoux.

Il tint vaillamment tête, lui vieux républicain (genre des 363), à son barreau réactionnaire et sut s'en faire estimer. Ses jugements n'étaient pas fameux, mais il était impartial et droit. J'ai conquis une espèce d'affection de ce grincheux parce que j'étais du côté

gauche et aussi (je l'ai déjà écrit) parce qu'il détestait son vice-président Trentesaux dans lequel il redoutait un successeur.

Hat a pris sa retraite au Mans. *Otium cum dignitate*. À cette époque un président gagnait au Mans 7000 francs. C'était une indemnité plus qu'un traitement. Un juge gagnait 4000. J'en ai connu qui subsistaient avec cela seulement et qui n'avaient pas l'air miséreux. On vivait alors à bon marché, c'est vrai. Mais la République n'a jamais su comprendre qu'il fallait payer cher les hommes qui disposent de l'humeur et du patrimoine des autres. Les Français sont mesquins.

J'ai écrit à peu près tout ce que j'avais à dire sur le vice-président Paul Trentesaux. Après avoir été très mal ensemble, nous sommes devenus presque amis. Nous fréquentions la même salle d'armes, celle du professeur de Buysher, qui était aussi fort pour organiser des parties fines que pour soutenir un assaut. Trentesaux avait un caractère vif et hautain. Il était fier de la belle fortune qu'il avait conquise par son mariage, il recevait beaucoup, mais il n'avait pas beaucoup d'amis. On le trouvait cassant. Il ne poursuivait qu'un idéal : devenir président au Mans. Cordelet l'appuyait sincèrement, mais Leporché, Rubillard et Cavaignac n'en voulaient à aucun prix. Chose curieuse, je fus l'un des hommes politiques à le soutenir lorsque le départ de M. Hat rendit le poste vacant. Je comptais alors trop peu, je ne pus convaincre Cavaignac et Trentesaux se vit écarter. Le ministre nomma un protégé de Casimir Périer, le président du tribunal de Nogent-le-Rotrou, M. Auburtin.

Trentesaux faillit en faire une maladie et, depuis cette époque, il mena une existence plus quinteuse que jamais. Il prit une position d'aigreur et de mécontentement. Il quitta bruyamment la franc-maçonnerie dans laquelle il reconnut un mauvais placement, il rentra (ce qui fit plaisir à sa femme) dans le giron de l'Eglise ; il maria sa fille à un jeune magistrat catholique pratiquant, M. Leleu. Travaillé par la tuberculose, il dut abandonner la carrière et il mourut, jeune encore, bien avant la guerre. Il avait de l'esprit, du savoir et il eut fait un juge excellent s'il n'avait été dominé par ses nerfs.

Auburtin était un magistrat de haute valeur. Il pouvait figurer dans la demi-douzaine des grands jurisconsultes qui sont candidats à la présidence de la Cour de cassation. Je n'ai connu que deux juges de cette force : lui et Forquet de Dorne, le premier président de la cour d'Angers. J'y adjoindrai toutefois M. André que j'ai connu procureur général à Angers et qui fut premier président de la Cour suprême en 1928.

Pendant vingt-deux ans, j'ai plaidé devant le président Auburtin. Je ne connais aucune décision de lui qui n'ait été marquée au coin du bon sens. Il pétillait d'esprit ; seulement il était tellement courtois que les avoués en prenaient parfois trop à leur aise. Les affaires s'accumulaient et le tribunal revêtait l'aspect d'une pétaudière. Alors, le bon Auburtin se fâchait, il grommelait et jurait qu'il allait faire déposer les dossiers. Mais cette colère ne durait pas ; on liquidait un peu le rôle et, trois semaines après, tout était à recommencer.

Quelle a été la plus belle période de ma vie ? Parbleu ! L'homme a toujours tendance à placer le bonheur dans le passé. J'ai eu mon apogée vers la cinquantaine.

Malherbe a écrit :

Tout le plaisir des jours est en leurs matinées,

La nuit est bientôt proche à qui passe midi.

Eh ! Bien ! Le distique ne s'applique pas à ma vie. J'ai toujours marché dans un tourbillon d'inquiétude, j'ai gravi des calvaires, j'ai avalé, comme le voulait Chamfort, un crapaud tous les matins. Mais je préfère mon après-quarantaine à ma jeunesse.

J'ai commis autant de sottises dans la dernière partie de mon existence que dans la première. Mais tout de même l'usure des passions a du bon et l'expérience fait mieux goûter les rares voluptés que peut donner la vie. Les douleurs sont moins lancinantes quand une sage philosophie les adoucit. La résignation indispensable à toute créature n'est pas la vertu des jeunes.

Cependant, quand je songe à mon paisible labeur de barreau, à l'heure où les haines politiques ne s'étaient pas encore embrasées autour de moi, quand mes amis n'avaient pas trop de motifs de me jalouser et de me détester, quand je retrouvais chaque jour autour de ma table les jolies frimousses de mes enfants, quand je contemplais mon excellente femme exerçant sa maternité comme un sacerdoce, quand je m'appuyais sur l'affection de ma mère, de mes beaux-parents si tendres pour moi, quand, dans le silence de ma maison endormie, je préparais dans mon petit cabinet de la rue Hémon mes plaidoiries du lendemain, quand j'avais la satisfaction de l'affaire bien présentée et de la cause gagnée, quand je fumais ma cigarette dans les sombres couloirs du palais de justice en plaisantant avec d'aimables confrères, quand je sentais chaque jour grossir l'estime publique dont j'étais entouré... Je ne puis m'empêcher de regretter ce temps-là.

Recommencer ! Non ! Je ne le souhaite pas. Il faudrait former ici le vœu impossible : recommencer à la condition de savoir ! Mais alors la vie ne serait plus la vie. Et qui sait ? Si l'on avait le droit d'essayer d'éviter les fautes anciennes, n'arriverait-il pas qu'on en commettrait d'autres et plus graves ?

Reposons-nous dans un axiome de sagesse : « *La providence a bien fait ce qu'elle a fait. Qu'on soit athée ou déiste, on doit reconnaître que le mystère nous enveloppe.* »

Auburtin n'aurait pas dû moisir au tribunal du Mans ; il y avait en lui l'étoffe d'un grand juge. Mais il était trop indépendant.

Très libéral de nature et, je pense, croyant fort tiède, il avait épousé une femme dévote et pas très aimable. Mais, c'était sa femme et il avait adopté, pour lui plaire, les allures d'un catholique pratiquant. Sous le régime radical-socialiste et surtout à l'époque combiste, cette attitude condamnait à une disgrâce perpétuelle.

Je l'aimais beaucoup et j'ai tout fait pour lui assurer l'avancement qui méritait. Mais il me coupa les bras lorsqu'au moment de l'expulsion (d'ailleurs stupide) des congréganistes, il

accompagna à la gare les dames carmélites qui partaient pour l'exil. Il avait signé son arrêt de bris de carrière.

Après Auburtin, le magistrat le plus original que j'ai rencontré fut M. Almiré Cattois. Il appartenait à une vieille famille mancelle très réactionnaire. Au seize mai, alors qu'il était juge d'instruction à Château-Gontier, il avait fait arrêter Dubois-Fresnay qui était un catholique dans le genre du père Dufaure, mais qui avait pris parti pour les 363. Ce qu'il y a de joli, c'est que ce Dubois-Fresnay avait été et est demeuré l'un des chefs du parti réactionnaire dans la Mayenne.

Cattois l'avait fait enfermer comme radical dangereux. Au surplus, l'affaire n'eut d'autres suites que de faire cataloguer Cattois parmi les seize mayens les plus importants.

Grâce à Cordelet, il put éviter l'épuration de 1883, mais Leporché lui avait voué une haine farouche et il l'avait banni à perpétuité de la Sarthe. Cattois, qui n'avait d'autre idéal que de rentrer au Mans, se morfondait au tribunal d'Angers lorsque, bravant les foudres de Leporché, un ministre libéral de la Justice leva l'interdit. J'y fus pour quelque chose et ne m'en vantais point à mon irascible ami et confrère.

Cattois m'en sut gré et nous demeurâmes toujours une paire d'amis.

Il était laid et pied-bot, mais son esprit faisait passer par là-dessus. C'était de plus un épicurien de première classe et il vous sifflait une bouteille de Bourgogne pendant que midi sonnait. Malgré son infirmité, c'était le plus intrépide des chasseurs. Lory l'avait invité à une partie de chasse aux environs de la Suze. Un déjeuner très copieux avait été servi aux invités chez le garde. Lory avait apporté une bouteille d'une vieille fine remarquable. Après le déjeuner, on s'équipe et on se met en chasse. Au bout d'un quart d'heure Lory revient à la maison du garde pour s'assurer d'un détail de service ; il croit entendre du bruit et regarde par la fente d'un volet. Que voit-il ? Cattois, qui était revenu en sourdine et qui vidait le fond de la bouteille de fine !

Heureux temps ! Où il suffisait d'une anecdote de ce genre pour amuser toute une ville.

—

Les autres magistrats ont joué un rôle secondaire dans ma vie judiciaire. Je cite au hasard LeRoux de la Jonkaire qui était substitut quand je suis arrivé. C'était un grand et beau garçon aux cheveux plats, type du Brésilien dans *Les Trente millions de Gladiator*. (Qui se souvient aujourd'hui de cette jolie comédie de Labiche ?). Il ne manquait pas de talent mais était fort infatué de sa personne. Nos substituts d'alors cocufiaient beaucoup et l'un d'eux Demongeot faillit être tué par un mari jaloux, avenue Thiers. D'ailleurs le vice-président Trentesaux était l'amant notoire d'une notairesse de cuisse légère.

Pour mes débuts en Cour d'assises, La Jonkaire me mit knock-out. N'ai-je pas raconté déjà que je fis condamner au maximum un jeune voleur des fermes pour lequel La Jonkaire avait admis les circonstances atténuantes ?

Je pris ma revanche dans l'affaire d'un bandit nommé Celier et qui, habitant Pruillé-L'Eguillé, avait au coin d'un bois tué d'un coup de fusil un vieil oncle auquel il devait une rente viagère. Au moment où l'on apportait sur la table les pièces à conviction, le président s'écria solennellement : « *Messieurs les jurés, vous savez qu'on a trouvé dans la cervelle de la victime des grains de plomb n°4 et que, chez l'assassin, dans un tiroir, on a trouvé les mêmes grains de plomb. Or voici deux paquets, l'un dans lequel on a scellé les grains de plomb qui ont donné la mort, l'autre qui contient le plomb trouvé dans le tiroir. Huissier, brisez les scellés !* ».

On ouvre les paquets : tous les deux contenaient de ces petits grains de plomb à moineaux qu'on appelle de la cendrée. Il y avait une erreur évidente commise chez l'expert. L'homme était dix fois coupable ; le jury troublé l'acquitta.

Jamais je n'ai vu un substitut aussi furieux ! Il avait fait venir sa fiancée et toute sa famille pour assister à son triomphe : une belle condamnation à mort. Pan ! Ce fut la déroute.

Je n'en éprouvai aucun remords, car cette affaire me valut dix clients. Célier, qui était une espèce d'abruti, est retourné dans sa commune ; il y est mort dans un âge avancé jouissant de la considération générale.

La fiancée de La Jonkaire était une fort jolie fille dont le père M. Géré fut longtemps percepteur au Mans. J'ai retrouvé plus tard La Jonkaire conseiller à la Cour d'appel de Rouen et j'ai fortement aidé à le faire nommer chevalier de la Légion d'honneur. C'était un brave garçon, un peu déséquilibré (mort vers 1930).

—

Encore un type : Thibaudin, neveu d'un général assez connu. Honnête et droit, intelligence médiocre. Il appartenait à cette classe de juges pour lesquels le plus mauvais argument est le bon. Il avait épousé la fille d'un marchand de vin de Tours, excellente femme, mais qui avait pris chez son père l'habitude de descendre à la cave. Elle n'était pas belle, mais elle fit pourtant la conquête d'un des meilleurs médecins du Mans, mon ami le docteur Hervé.

Je n'ai pas connu de médecin plus scrupuleux, plus dévoué, plus affable que ce docteur Hervé. Il a été longtemps médecin de l'hôpital où il était adoré de tous ceux qui l'approchaient.

Quand Thibaudin plaida en divorce, le docteur H.... (c'est ainsi que le désignait l'enquête) fut à peu près convaincu d'avoir visité M^{me} Thibaudin à des heures compromettantes. D'autre part, la même enquête révéla que Thibaudin, pour marquer son mécontentement conjugal, plaçait dans le lit un sabre entre sa femme et lui. Ce qui fit dire au malicieux Cattois : « *Monsieur Thibaudin couchait avec un sabre et sa femme avec un H...* ». Thibaudin a pris sa retraite comme président à Sancerre.

—

Notons en passant Deuil. Il était si petit que sa femme pouvait le perdre dans son lit. Il ne manquait ni d'intelligence ni de savoir, mais il était vaniteux comme un coq et se dressait sur ses ergots. Il est devenu président à La Flèche et a pris sa retraite comme président à Cherbourg. À table, dans un salon, dans l'urinoir, au lit sans doute, il était toujours magistrat. Picard qui ne détestait pas la gauloiserie disait : « *Sa femme doit être bien heureuse, car il est toujours raide comme la justice !* ».

—

Comme procureur de la République, j'ai connu Barbier qui donna sa démission pour s'inscrire au barreau. Barbier était doué d'un grand talent et il requérait utilement. Il était fort riche ; mais sa vie de famille était gâchée par la démence de sa femme qu'il a gardée le plus longtemps qu'il a pu, (faisant preuve d'un dévouement surhumain), mais qu'il a fini par faire enfermer.

Quand il arriva au barreau, tous les confrères firent la grimace. Les avoués qui le connaissaient bien lui confiaient les plus riches dossiers, sachant fort bien qu'il méprisait les honoraires. Nous eûmes toutes les peines du monde à lui faire comprendre que cette façon d'exercer le métier constituait une sorte de concurrence déloyale. Plaider gratis pour les pauvres, c'est parfait, mais pour les gens aisés ! C'était un abus. Cette comédie dura peu. Barbier vit aujourd'hui à Paris très retiré, confit en dévotion. Ce fut une belle conscience !

—

Dans le département, j'ai rencontré aussi des magistrats et des hommes de loi remarquables. Il serait injuste de ne pas en citer quelques-uns.

Bernard Cabanon, président à Saint-Calais, dissimulait une belle âme dans une tête de poivrot. Célibataire endurci, il n'aimait que la chasse et le bourgogne. C'était un jurisconsulte consommé et il ne fallait pas lui raconter des balivernes. Il avait comme procureur un homme adorable, le breton Amédée Savidan, qui a laissé la réputation d'un Saint-Vincent-de-Paul. Doué d'une fortune médiocre, Savidan donnait aux pauvres tout ce qu'il avait. En sortant de prison, les vagabonds venaient chercher chez lui leur viatique. L'un d'eux lui prit un pardessus tout neuf et, pendant l'hiver, Savidan porta un vieux paletot rapiécé.

Que de bonté dans cette brave tête de celte aux yeux bleus ! Je n'ai jamais rencontré un type d'humanité aussi capable de réconcilier un misanthrope avec la vie. Savidan s'est tué parce qu'il n'a pas su résister à ses amis. On le força à boire des apéritifs. Il a été victime de cette atroce vie de province qui étouffe les meilleurs. On va quelques heures au café parce que l'on n'a rien à faire. On vous offre une consommation, on rend la politesse. Arrive un deuxième ami, puis un troisième. Il faut trinquer. C'est ainsi que les hommes les plus sobres deviennent alcooliques.

Savidan finit par boire l'absinthe. Son foie fut attaqué. Il alla à Vichy trop tard, s'y soigna mal et mourut dans un hôtel à Paris en revenant de sa cure thermale. Nous l'avons tous pleuré. La municipalité de Saint-Calais a donné le nom d'une rue à cet exceptionnel ami des hommes. Elle a eu raison.

Cabanon passa du tribunal de Saint-Calais à la cour d'Angers où il fit une belle carrière. Je l'ai souvent revu et ai joui de sa bonne table. Quels bourgognes, quels vins d'Anjou nous avons dégustés chez lui ! C'est par lui que j'ai connu mon vieil ami Chauveau, mort en 1933, alors juge d'instruction. Encore un remarquable magistrat de rudesse apparente et bon comme la brioche. Mauvais caractère, certes, mais incomparable ami ! Chauveau, qui est demeuré célibataire comme Cabanon, avait la manie des études napoléoniennes. Sa bibliothèque était consacrée à tous les auteurs ayant traité de l'Empereur. Il a passé, pendant trente ans, ses vacances à parcourir les champs de bataille de Napoléon, en France et à l'étranger. Waterloo, la Bérézina, Austerlitz, le Caire, l'île d'Elbe... Tout y a passé.

Le seul regret de Chauveau sera de mourir sans avoir visité Sainte-Hélène. Intrépide marcheur, il passait souvent ses vacances dans la Sarthe à l'orée de la forêt de Jupilles, à Saint-Pierre du Lorouer, chez la maman Clavier, la bonne hôtesse. Trente kilomètres en forêt formaient son apéritif ordinaire.

Chauveau, conservateur de tendance, impérialiste de cœur, ne pouvait pas souffrir un autre ami de Cabanon, le conseiller Victor Jeanvrot qui pourtant était un magistrat impeccable. Jeanvrot, qui a été mon bon ami, était un franc-maçon enragé, un sectaire d'autant plus dangereux qu'il était d'absolue bonne foi. Il vivait dans la franc-maçonnerie et pour la franc-maçonnerie.

Aussi lorsque survint la fameuse affaire dite des fiches, lorsque le faux frère Vadecard livra aux catholiques les documents secrets de l'association, Jeanvrot fut-il véhémentement soupçonné d'avoir fourni des notes sur les officiers de la garnison d'Angers. Le pauvre garçon était incapable d'une saleté. A-t-il dénoncé inconsciemment ? Je n'en sais rien. Dans tous les cas, il fut pourchassé par les jeunes étudiants de l'Université catholique. Tous les matins il trouvait dans son jardin des vieilles casseroles, avec d'odieux libellés.

Il était cardiaque, il mourut de chagrin. Ah ! Que les haines politiques sont donc terribles ! Puisque je suis à Angers, ville où j'ai beaucoup plaidé et où j'ai entretenu de nombreuses et amicales relations (Angers est le Bourgneuf de mon roman *Transition*), le moment est venu de signaler un des magistrats les plus éminents qui m'aient honoré de leur estime, Forquet de Dorne.

Il avait un peu le type de M. Thiers. Jurisconsulte de premier rang, il avait de plus l'esprit d'un Chamfort. Il appartenait à cette caste des protestants qui, quoique puritains, ne détestent pas le mot pour rire. Il avait une autorité considérable : conseillers, avocats, avoués tremblaient devant lui. Il avait l'habitude dangereuse de rédiger ses arrêts sans désespérer, ce qui jetait dans l'angoisse les avocats généraux obligés de conclure en cinq-sec.

Quand il était en désaccord avec ses conseillers, il tendait la plume à l'un d'eux en lui disant d'un ton narquois : « *Alors, rédigez l'arrêt !* ». Neuf fois sur dix ses assesseurs cédaient et lui rendaient la plume. Il n'était presque jamais cassé à Paris.

La cour de cassation qui connaissait son mérite le réclamait depuis longtemps. Mais il voulait mourir à Angers. Enfin, un garde des sceaux intelligent (il y en eut) le nomma à la

Cour suprême uniquement pour le protéger jusqu'à 74 ans, car la fortune de cet éminent magistrat était modeste. Il eut le titre et le traitement mais ne mit jamais les pieds à Paris. J'ai causé souvent avec lui, mais jamais librement. Jamais je ne me suis senti aussi « petit garçon » devant aucun homme. Des avocats ayant une situation très supérieure à la mienne, Gain, Morin, Fairé n'étaient pas plus rassurés que moi devant ce petit vieillard.

Il me dit un jour : « *M^e Ajam, faites attention à Fairé quand il lit un arrêt dans le Dalloz ; il le tronque toujours* ». Huit jours après, je prenais le grand Fairé en flagrant délit d'escamotage et le premier Président se tordait de rire.

Oui, Fairé, qui fut un avocat hors ligne et un parlementaire distingué avait la manie de vouloir gagner ses procès *per fas et ne fas*. Nous avons connu cette engeance de confrères ne communiquant qu'à la dernière heure les pièces essentielles, multipliant les procédures inutiles, bluffant les avocats inexpérimentés. Je me suis formé à cette rude école qui heureusement n'a plus guère d'élèves. Les avoués devant certains tribunaux, quand ils recevaient une assignation, avant même de la lire, envoyaient à leur adversaire une demande reconventionnelle. Ils appelaient cela : « *barrer la retraite* ». Toute transaction devenait impossible. Avec ce système, un avoué de Mayenne fort rusé, nommé Chauveau et qui avait acheté son titre nu pour 9000 francs, le revendit 150.000 francs après 15 ans d'exercice. Ah ! C'était un as ! Je me souviens d'avoir travaillé avec lui une horrible affaire de liquidation, toute une nuit à la veille de l'audience. Je plaçais ce jour-là contre le dangereux Chaulin-Servinière qui était bien de la taille de Fairé.

Le fils de ce dernier, Joseph Fairé, avait hérité du talent et des défauts de son père. Mais il était paresseux comme un arabe et c'est ce qui l'empêcha de donner toute sa mesure. L'un de ses meilleurs compères fut Desêtres, fils d'un huissier d'Angers. Il plaçait avec une grande distinction. Il aimait la politique, mais il était radical dans un milieu conservateur, il ne put arriver à rien. Je l'ai beaucoup aimé ; il avait du charme et de l'esprit.

Je n'en finirais pas si j'épuisais ici mes souvenirs angevins. Nous retrouvons plus tard quelques figures intéressantes, notamment celles de l'avoué Gioux, des frères Bougère et de mon vieux camarade Rabouin.

—

Je ne puis cependant résister au plaisir de tracer encore deux portraits : celui de Louis Gain et celui de Gustave Morin.

Louis Gain avait débuté dans la magistrature comme substitut au Mans. Il se révélait déjà comme un orateur exquis. Le président Coutoux, dans toutes les affaires difficiles, secouait la paresse du jeune « ministère public » et le sommait de conclure. C'était toujours un régal. Comme je regrette aujourd'hui de n'avoir pas recueilli quelques-uns des mots d'esprit dont Gain parsemait ses délicieuses plaidoiries !

A l'épuration, Gain fut une des premières victimes. Il vint s'établir au barreau d'Angers où il fut assailli par une clientèle qu'il ne recherchait pas. Il était riche et de petite santé. Il était comme le chat-botté et ne travaillait que pour son plaisir. Je l'ai peut-être battu

deux ou trois fois en vingt ans, pas plus ! Encore s'agissait-il d'affaires qu'il n'avait acceptées que par complaisance. Catholique pratiquant, il avait l'estime des libres penseurs les plus sectaires. Il n'accepta d'autres fonctions que celle de conseiller municipal d'Angers. Il ne fit jamais de politique dans cette assemblée, se contentant d'émettre de judicieux avis.

Le plus grand chagrin de sa vie fut d'avoir accepté et gagné la vilaine affaire du testament La Boussinière. Il s'agissait d'un testament falsifié par un notaire et qui dépouillait une famille d'un patrimoine de deux millions de francs. Après que la fortune eut été attribuée et en partie dépensée par les bénéficiaires du faux, le notaire agonisant fit des aveux tardifs. Il fallut tout casser, tout refaire. Ce procès fut la source de cent autres et, s'il dépouilla des héritiers légitimes, il enrichit beaucoup d'hommes de loi. J'eus ma petite part. Dix ans après, je plaçais encore une séquelle devant le tribunal de Mamers.

La victoire inespérée de Gain avait eu d'autant plus de retentissement que son adversaire était l'illustre Carel, de Caen. C'était ce même Carel qui avait plaidé, en 1871, contre mon père et qui avait bien failli lui faire perdre sa petite fortune.

Les bénéficiaires du testament tronqué n'étaient pas des fripouilles. Ils appartenaient à la branche républicaine des La Boussinière et leur bonne foi fut reconnue. Le père La Boussinière, exilé à Genève par l'Empire était considéré au Mans comme un héros. Je l'ai beaucoup connu : au demeurant cette « vieille barbe » était insignifiante. Il a au Mans sa rue et son monument. C'est beaucoup !

On s'est souvent demandé à propos de cette affaire La Boussinière, quels avaient été les véritables motifs du notaire coupable ? Il avait seulement voulu déposséder un de ses confrères des honoraires de liquidation et demeurer le maître de la succession. Au surplus, il n'avait pas opéré lui-même et s'était adressé à un repris de justice, ancien comptable et faussaire professionnel. Ce dernier avait employé les moyens les plus modernes y compris la photographie. L'écriture du défunt était si parfaitement imitée que tous les experts l'avaient déclarée authentique. Une enquête avait pourtant démontré que les intentions formelles du testateur étaient de déshériter la branche d'héritiers que le notaire avait choisie. Forquet de Dorne était imprégné de jurisme et l'équité était pour lui secondaire. Il s'en rapporta à l'écriture.

M. Bouchardon qui s'est fait une spécialité de la reconstitution des vieux drames de justice aurait trouvé dans ce procès un joli sujet.

Je me souviens d'avoir vu Forquet de Dorne appliquer la loi avec férocité dans une affaire où je plaçais pour M^{elle} Geneviève de Montesson. Cette vieille fille, d'authentique noblesse et dont les ancêtres avaient fourni une maîtresse à Louis XV, était complètement ruinée lorsque sa mère lui laissa un héritage fort précaire, grevé d'hypothèques, dans lequel on trouvait par bonheur un gros paquet de titres de rente sur l'Etat. En vertu de la saisine, ces valeurs passaient sur la tête de M^{elle} de Montesson et devenaient insaisissables. Application d'une vieille loi du Premier Empire. Mais cependant il y avait des cours d'appel qui hésitaient à appliquer un texte ruineux pour les créanciers d'une succession insoluble. La cour de

cassation elle-même semblait désespérée à reculer devant un texte qui faisait plier l'équité en raison des exigences du Crédit public.

Je perdis le procès de M^{elle} de Montesson au Mans, mais je le gagnai devant la Cour. Au nez et à la barbe de ses créanciers, ma cliente put jouir d'une fortune qui aurait dû être le gage des prêteurs. Par miracle, la cour de cassation confirma ma thèse. Mais ce fut la dernière fois que cette jurisprudence féroce fut appliquée. M^{elle} de Montesson l'échappa belle !

—

Me voici loin de Gain. Revenons à son confrère Gustave Morin. Gain était fin, mais un peu glacial, replié sur lui-même ; son esprit était tout en demi-teinte. C'était l'orateur d'une élite. Morin était l'homme de la foule, un grand avocat d'assises. Il était prenant, charmeur, incisif. La Cour de Paris a peu présenté d'avocats à la hauteur de ces deux princes de la barre.

Gain qui n'aimait pas sortir d'Angers, n'a pas plaidé plus de quatre ou cinq fois à Paris. Quand il y allait, c'était une stupeur. Les magistrats parisiens ne pouvaient pas croire que la province renfermait des trésors de cette richesse. Les avocats de Paris qui plaident souvent au dehors n'ignoraient pas la maîtrise des aigles régionaux et ils plaçaient Gain à son rang. Waldeck Rousseau et Leborgne à Rennes étaient de cette catégorie. Je parlerai plus tard de Waldeck Rousseau.

Gustave Morin n'a guère connu que des triomphes. Il choisissait moins ses affaires que Gain. La fin de sa vie a été empoisonnée par un scandale qui rejaillit sur sa fille qu'il adorait. On prétendit que cette dernière avait des rendez-vous avec un de ses confrères qui s'appelait Raffier-Dufour et qui avait été son secrétaire. On ne sait pas trop jusqu'où les choses furent poussées mais M^{elle} Morin fut vouée au célibat. Raffier dut quitter le barreau d'Angers dont il était une étoile et il est venu finir obscurément à Paris.

—

A La Flèche, j'ai rencontré à mes débuts deux avoués de grand talent Ragot et Regoin. Ragot était un brutal qui ne ménageait personne. C'était Ragot-la-gueule. Procédurier redoutable, il était rendu fou par la perte d'un procès. Il s'avavançait dans le prétoire et il criait au juge : « *Nom de Dieu ! J'irai en appel !* ». On lui pardonnait tout parce qu'il avait une bonne table.

Ah ! Quels épicuriens que ces basochiens d'alors ! Le président du tribunal de La Flèche était le père Fontaine, un ancien juge de paix que protégeait Leporché. Doué d'une bonne aisance, Fontaine venait digérer au tribunal ses copieux déjeuners. Il ne songeait qu'à manger et qu'à boire. Il avait une tête de Gorenflot. Jamais il n'a écouté une plaidoirie ni feuilleté un dossier, ni rédigé un jugement. Il s'en rapportait à son collègue Conëffin, admirable magistrat, que ses opinions conservatrices ont relégué au dernier rang.

Fontaine se piquait de poésie et il versifiait gentiment. Ses œuvres complètes sont constituées par une petite brochure introuvable intitulée *Douze odes par Edmond Fontaine et Horatius Flaccus*. C'était une simple traduction en vers.

La première fois que j'allai plaider à La Flèche, il me conduisit devant sa bibliothèque : « *Voyez ! Jeune homme, me dit-il, là-dedans pas un seul livre de droit !* ». Par contre, la cave était garnie de tous les bons crus. Fontaine a résisté 75 ou 76 ans à ses excès de table, sans doute par un décret spécial de la Providence. J'ai bu chez lui un inimitable Porto et des vins d'Anjou comme on n'en trouve plus.

L'autre avoué notable, Regoin, célibataire endurci avait la réputation d'avoir un vice renouvelé des Grecs. Il a vendu son étude après fortune faite et s'est établi planteur aux Iles Comores. Il a décuplé ses capitaux, a mené une existence fastueuse, est revenu à Paris et doit être mort aujourd'hui en laissant à ses mignons une fortune rondelette.

—

A Mamers, je ne me souviens guère que du président Faguet, aujourd'hui président à Tours. Il était sourd comme un pot, mais de commerce agréable. Pourtant, il n'aimait pas beaucoup les avocats venant du dehors parce que cela allongeait son audience. Parmi les avoués, citons le fameux Lelièvre. Il n'avait pas réussi à Mamers, avait dû vendre son étude dans de mauvaises conditions et traînait la misère au Mans, lorsqu'il eut l'idée géniale de fonder une assurance mutuelle contre les incendies d'études de notaire en vue de la reconstitution des minutes brûlées. Il étendit son assurance à tous les hommes d'affaires et enfin aux pharmaciens. Les risques étaient nuls, les primes peu élevées mais rémunératrices. La mutuelle de Lelièvre est devenue l'une des plus puissantes de France, car il l'étendit à tous les accidents du travail. Picard qui avait pris une action de cent francs avait fini par toucher 1800 francs de revenu annuel.

Lelièvre est mort multimillionnaire. Il y avait à Mamers de bons et de mauvais avoués, heureusement plus de mauvais que de bons, car les procès les plus rémunérateurs étaient ceux que nous plaidions au dehors. Or, le paysan qui n'est pas bête, quand il savait le dossier de son adversaire entre les mains d'un excellent avocat-avoué, comme Rinjard à Saint-Calais ou Touchard à Mamers, exigeait de son médiocre avoué la collaboration d'une bonne gueule du Mans. Or, j'étais parmi ces bonnes gueules. Je récoltais le fruit de mes travaux si ingrats devant la justice de paix et en cour d'assises. Les rognés, les petites affaires de diffamation en justice de paix, les affaires d'assises sont la publicité de l'avocat, ce sont ses panneaux lumineux.

Ah ! La bonne époque. Quand on avait touché cent francs pour une journée de plaidoirie à Mamers, on était heureux. Je plaçais à Vendôme et à Mayenne (avec 80 kilomètres de déplacement) pour 150 francs.

Vie privée

Les peuples heureux n'ont pas d'histoire. De 1892 à 1902 ma vie s'est écoulée comme un ruisseau assez paisible. Je n'ai guère eu que quelques ennuis d'argent, car j'avais conservé la fâcheuse manie de jouer à la bourse, ce dont j'aurais pu si facilement me dispenser. Or je n'ai jamais été heureux à aucun jeu.

Ainsi que je crois déjà l'avoir écrit, ma mère retirée à La Chapelle-Gaugain dépensait peu et nous partageait le surplus de ses rentes. Nous pouvions ainsi, en comprenant notre part, nous faire, mon frère et moi, chacun six mille francs de rente, ce qui était très beau à cette époque. Comme je gagnais de 8 à 10.000 francs par an, c'était très suffisant. Mais il fallait spéculer et, comme je perdais, je tirais le diable par la queue, j'entamais même mon capital. Cela fut l'une de mes plus grosses fautes.

Nous avions à Paris un cousin germain qui était premier commis chez le sieur Laurent, chapelier rue Lafayette (au coin de la rue Bleue). Edmond Ajam était un bon garçon, mais un parfait imbécile. De temps en temps nous allions le voir. Comme employé il était parfait, son patron était content de lui. Un beau jour, Edmond nous persuada qu'en devenant ses commanditaires nous ferions une excellente affaire et qu'il nous verserait une partie de ses bénéfices. « *Ainsi, disait-il, vous me sortirez d'une situation inférieure, je deviendrai patron comme mon père et, tout en plaçant bien votre argent, vous ferez une bonne action* ». Georges hésitait, mais avec mon emballement habituel, j'acceptai tout de suite. Comme par hasard, Laurent songeait à vendre. Il nous colla le fonds pour 63.000 francs. Cela devait rapporter 25 à 30.000 francs. Edmond comptait nous rembourser en dix ans. Nous signâmes.

Ah ! La belle opération ! Notre cousin - comme il arrive souvent - de bon commis devint patron détestable. Il joua au grand seigneur, il épousa une femme coquette et dépensière, ancienne chanteuse de café-concert. Le mari et la femme firent la noce ; il fallut avancer de l'argent pour éviter la faillite. Six ans plus tard, la catastrophe inévitable se produisit et nous perdîmes dans l'affaire 90.000 francs en capital plus les intérêts. Pour nous récompenser, Edmond nous accusa d'avoir voulu l'exploiter. Il ne put jamais revenir à bonne fortune, devint courtier en chapeaux, divorça, se remaria avec une midinette et mourut jeune encore en laissant sa femme dans la misère avec deux enfants. Il avait tout de même trouvé le moyen de se faire élire conseiller-prudhomme de Paris, ce qui lui rapportait un modeste traitement.

Nous nous gardâmes bien de raconter à notre brave mère cette fâcheuse équipée. Cela eut avancé ses jours. Elle avait eu la bonté de recueillir chez elle le jeune frère d'Edmond, Gaston qui était tuberculeux et dont elle a soulagé les derniers jours. Notre famille Ajam nous a coûté cher !

En 1894, j'eus un petit Noël agréable sous la forme d'une gentille fillette laquelle comme son frère ne me donna que des satisfactions. Sido est née au n°12 de la rue Hémon. Dans ma précipitation, j'ouvris trop vite la porte de la chambre où ma fille commençait à vagir ; je déterminai un courant d'air qui provoqua une belle jaunisse. Cela nous donna de l'angoisse. Mais ma femme se releva rapidement, elle a toujours eu des couches très satisfaisantes.

A partir de 1890, je travaillai féroce. J'ai lu tout ce qu'il y avait d'intéressant à la bibliothèque de la ville. J'étais le grand ami du père Fénelon Guérin et de son collaborateur Victor Bonhommet, qui était en même temps poète lyrique hugolâtre et marchand de légumes sur la place de la République.

Fénelon Guérin, ancien professeur de latin, était l'homme le plus aimable – voire obséquieux – qu'on peut rencontrer sur la terre. Catholique exalté, il était obligé de faire bonne mine aux francs-maçons qui fréquentaient sa bibliothèque. Il était bavard mais plein d'anecdotes intéressantes. Son adjoint Bonhomme était libre-penseur et sectaire. Ils se détestaient cordialement tout en faisant bon ménage apparent. J'ai passé, en leur compagnie, de bonnes heures. Guérin me faisait acheter tous les livres que je demandais.

Les jours où le tribunal ne siégeait pas, entre deux et quatre heures de l'après-midi, la vieille bibliothèque, alors située dans les greniers de la préfecture, offrait l'aspect de la librairie où venait philosopher M. Bergeret dans *L'Orme du Mail*. J'ai rencontré là des professeurs du lycée parmi lesquels le jeune André Bellessort qui devait depuis faire une si belle carrière en Sorbonne, après avoir brillamment représenté l'Université française au Japon, Castaigne, amiable méridional, Camille Léger, écrivain de valeur, conférencier direct, poète délicat et que la tuberculose devait faucher avant la quarantaine, Victor Flogny, professeur d'Allemand, fin lettré doublé d'un bicycliste forcené et qui devait m'initier à l'art tout nouveau d'enfourcher le coursier à deux roues, Léon Deschamps, professeur d'histoire, très savant et très grincheux. Ce dernier, que j'avais connu à la société de libre-pensée, fut au Mans le premier champion de collectivisme. Il avait de l'ambition et il se présenta contre moi à la députation en 1902. Nous le retrouverons (Il est mort avant-hier 10 juillet 1927 à l'âge de 79 ans).

Dans la bibliothèque trônait aussi Ambroise Gentil, professeur de physique et de chimie. C'est le seul de mes anciens professeurs qui vive encore. C'était le type du petit savant de province, brave homme, esprit étroit, vaniteux, susceptible. Il était encore en 1927¹ président de la Société des sciences, lettres et arts, bref, de l'Académie sarthoise. Je n'ai pas été admis à ces honneurs académiques parce que j'ai perdu l'amitié de mon vieux professeur et cela à ma grande honte.

Au conseil général, j'avais été promu président de la commission des finances. Or – par politique s'entend et pour me ménager la sympathie des ruraux très économes que je représentais – j'ai administré le budget du département avec autant de parcimonie que j'ai mis de générosité à dilapider mon propre patrimoine. Alphonse Leporché a été taillé sur ce patron-là ! Or, le budget départemental était grevé d'une foule de petites subventions dont chacune était maigre mais dont le total était impressionnant. Lors d'une session où le budget paraissait difficile à boucler, je proposai en bloc la suppression de toutes ces générosités ! L'académie Gentil se trouva visée et, en fait, je crois qu'on lui rognait une partie de son allocation. J'avoue que, dans cette affaire, je n'ai pas eu le beau rôle. Le département était assez riche pour se permettre ces petites aumônes. Et surtout, l'œuvre de Gentil était utile. Les braves gens qui faisaient partie de son association pouvaient des monographies locales qui n'étaient pas dépourvues d'intérêt. Le collaborateur de Gentil, Robert Triger, a même écrit des études archéologiques remarquables. Les techniciens reconnaissaient la valeur des travaux de Gentil, surtout en ce qui touche la botanique. Il a fait imprimer des recherches sur les ronces qui font, paraît-il, autorité !

¹ M.Gentil est mort au moment où j'écrivais ces lignes 12 juillet 1927.

Un autre de mes professeurs a vécu fort longtemps, c'est M. Pelissier. Il était pauvre et a élevé néanmoins une nombreuse famille. Ses deux fils ont accompli une belle carrière dans l'armée et je m'honore de les avoir aidés.

Quand je jette un regard vers cette partie de ma vie, je la trouve relativement heureuse. J'ai beaucoup travaillé et j'ai publié la première édition de ma *Parole en public*, ouvrage qui m'a demandé plusieurs années de recherches (chez Chamuel, 5 rue de Savoie). La théorie des localisations cérébrales de Charcot sur laquelle je me suis appuyé a vieilli, s'est démodée ; cependant il demeure de nos travaux quelques observations intéressantes. Aujourd'hui encore des avocats devenus vieux m'affirment que mon livre leur a été utile. Campuichi m'a même demandé de le faire rééditer.

Nous passions nos vacances à La Chapelle-Gaugain et c'était la joie de ma mère. Nous allions aussi quelquefois à Paris, car nos beaux-parents ne se sont retirés à Connerré qu'assez tard. Ils louaient l'été une petite villa à Nogent-sur-Marne où nous avons passé de bons jours.

Les plaidoiries au dehors me permettaient de satisfaire ma passion pour le vagabondage que je dois tenir de quelques ancêtres.

Mon inquiétude d'esprit ne s'est jamais guérie et c'est pour cela que je n'ai pas donné à ma femme tout le bonheur qu'elle méritait. Je n'étais pas le mari qui convenait à son caractère. Après tout, c'est peut-être pour cela que notre mariage a duré et qu'elle m'a tellement aimé. La nature veut sans doute que l'amour s'appuie sur des contrastes. La preuve en est que nous avons fabriqué des enfants beaux et intelligents.

J'ai eu longtemps la passion de la chasse, bien que je fusse un mauvais tireur. Mon père m'avait permis d'acheter un fusil au moment où j'étais à peine majeur. C'est Jules Goujon qui fut mon maître ; il était fort adroit. A cette époque (1881) il y avait à peine 4 ou 5 chasseurs sur le territoire de La Chapelle-Gaugain. Aucun propriétaire ne faisait garder ses terres (à part le châtelain, M. de Vathaire) et le gibier foisonnait. Aujourd'hui, il y a 40 chasseurs dans la commune, sans compter les braconniers. Il y a certainement plus de fusils que de perdreaux.

La chasse était surtout pour moi un motif de bon déjeuner en plein air. Quelques années plus tard, lorsque mon frère s'est marié, il trouva dans la dot de sa femme une superbe chasse en bois et champs sur les communes de Sargé et de Rahay. Il avait une petite ferme, Les Houppelières, enclavée dans le domaine de M. Ackermann, le richissime régent de la Banque de France. Les faisans du Régent venaient se faire tuer sur Les Houppelières. Je me souviens que, dans une matinée, nous en avons massacré cinquante-deux. Quand je dis « nous », j'exagère. Mon frère me montra un jour un faisan superbe perché dans un buisson : « Attention ! me cria-t-il, ne le tire pas de trop près, tu le mettrais en bouillie ! ». Je me retire d'une dizaine de mètres, je vise soigneusement... Et l'oiseau s'envole bruyamment. Je ne l'ai jamais revu. Peut-être vit-il encore !

Quand je suis entré dans la politique, les vacances sont devenues pour moi un mythe et j'ai cessé de chasser. Le gibier n'y a ni perdu, ni gagné.

—

J'avais une santé de fer ; mais j'abusais de mon estomac. Je mangeais comme quatre, j'avais le bel appétit de mon père et, sans être un alcoolique, je prenais trop d'apéritifs. La nature m'a rappelé à l'ordre. Vers 1893, je fus atteint d'un léger eczéma et mon estomac me donna des inquiétudes. Une saison à Royat me rendit la santé. Nous y allâmes toute la famille, en 1895, dans l'année qui suivit la naissance de Sido. Le petit Pierre était déjà un gaillard et il m'accompagnait, monté sur un âne, dans toutes les excursions. Le papa Folin était souvent de la fête. Ma femme allaitait sa petite fille. Journées charmantes et qui demeurent toutes ensoleillées dans ma mémoire ! J'ai revu depuis l'Auvergne et je ne me suis jamais lassé d'admirer ce beau pays qui est un joyau entre les Alpes et les Pyrénées

En 1900, mon estomac me trahit de nouveau et je fus à deux doigts de la mort. C'est encore Royat qui activa ma guérison. Mais, je me suis surveillé depuis et j'ai fait peu d'écarts de régime. Je dois un souvenir au docteur Mathieu, spécialiste remarquable. Il m'a sauvé.

FIN DU TROISIEME CAHIER